

DOCUMENT RESUME

ED 177 867

FL 010 549

AUTHOR Abou, Selim
 TITLE Contribution a l'etude de la nouvelle immigration libanaise au Quebec (Contribution to the Study of the New Lebanese Immigration to Quebec).
 INSTITUTION Laval Univ., Quebec (Quebec). International Center for Research on Bilingualism.
 PUB DATE 77
 NOTE 53p.
 LANGUAGE French

EDRS PRICE MF01/PC03 Plus Postage.
 DESCRIPTORS *Acculturation; Adjustment (to Environment); Cross Cultural Studies; Cultural Factors; *Cultural Interrelationships; Culture Conflict; Ethnic Studies; *Immigrants; Language Attitudes; Migration; *Migration Patterns; Personal Adjustment; Relocation; Residential Patterns; *Social Adjustment; *Social Integration.
 IDENTIFIERS *Lebanese; Quebec

ABSTRACT This study, the result of interviews conducted in Quebec and Montreal in the spring of 1975, deals with the adaptation, integration, and acculturation of the Lebanese immigrants in Quebec since the end of World War II. This new immigration wave is contrasted with the one that took place around 1880. Generally speaking, the situation in both the country of adoption and the country of origin has changed radically since that time, as well as the situation of the migrants themselves. In order to indicate with some clarity the specific characteristics of the new Lebanese immigration, the causes, volume, and socio-economic factors of the earlier immigration are presented in the first section of the report. The remainder of the report is divided into three sections dealing with the causes of the new immigration wave and the integration and acculturation of the immigrants. The causes of the new wave are discussed according to social, family, and individual reasons for emigrating. Integration is treated in terms of problems of adaptation, particularly living arrangements, and problems of integration in work, professional relationships, and primary group relationships. The material and formal acculturation of the immigrants is discussed in the concluding section emphasizing experiences of acculturation on the level of perception and on the level of affectivity. (AMH)

 * Reproductions supplied by EDRS are the best that can be made *
 * from the original document. *

publication
B-66

ED177867

Contribution à l'étude de la nouvelle immigration libanaise au Québec

U.S. DEPARTMENT OF HEALTH,
EDUCATION & WELFARE
NATIONAL INSTITUTE OF
EDUCATION

THIS DOCUMENT HAS BEEN REPRODUCED EXACTLY AS RECEIVED FROM THE PERSON OR ORGANIZATION ORIGINATING IT. POINTS OF VIEW OR OPINIONS STATED DO NOT NECESSARILY REPRESENT OFFICIAL NATIONAL INSTITUTE OF EDUCATION POSITION OR POLICY.

"PERMISSION TO REPRODUCE THIS MATERIAL HAS BEEN GRANTED BY

Alain Prujiner
Acting Director

TO THE EDUCATIONAL RESOURCES INFORMATION CENTER (ERIC)."

FLOID 549

Sélim Abou

1977

CIRB ICRB

SELIM ABOU

CONTRIBUTION A L'ETUDE DE LA
NOUVELLE IMMIGRATION LIBANAISE AU QUEBEC

(Adaptation, Intégration, Acculturation)

*Résultats d'un sondage effectué à
Québec et à Montréal au printemps 1975*

Publication B-66

1977

Centre international de recherche sur le bilinguisme
International Center for Research on Bilingualism
Québec

Le Centre international de recherche sur le bilinguisme est un organisme de recherche universitaire qui reçoit des subventions de soutien du Ministère de l'éducation du Québec et du Secrétariat d'Etat du Canada.

© 1977 CENTRE INTERNATIONAL DE RECHERCHE SUR LE BILINGUISME.
Tous droits réservés. Imprimé au Canada
Dépôt légal (Québec): 1er trimestre 1977

TABLE DES MATIERES

| | Pages |
|--|-------|
| <u>I - ASPECTS DE L'ANCIENNE EMIGRATION LIBANAISE AU CANADA</u> | 3 |
| A. Les causes de l'ancienne émigration | 3 |
| B. L'ancienne émigration libanaise au Canada | 4 |
| C. De la misère à la fortune | 6 |
| <u>II - CAUSES DE LA NOUVELLE EMIGRATION LIBANAISE AU QUEBEC</u> | 8 |
| A. Causes d'ordre social | 8 |
| B. Causes d'ordre familial | 14 |
| C. Causes d'ordre individuel | 17 |
| <u>III - INTEGRATION DES NOUVEAUX IMMIGRES LIBANAIS AU QUEBEC</u> | 20 |
| A. Problèmes d'adaptation: habitat et habitation | 21 |
| B. Problèmes d'intégration: les relations secondaires | 23 |
| C. Problèmes d'intégration: les relations primaires | 26 |
| <u>IV - ACCULTURATION DES NOUVEAUX IMMIGRES LIBANAIS AU QUEBEC</u> | 28 |
| A. Acculturation matérielle et acculturation formelle | 28 |
| B. Expériences d'acculturation: niveau de la perception | 29 |
| C. Expériences d'acculturation: niveau de l'affectivité | 31 |
| <u>CONCLUSION</u> | 34 |

"Je suis emmurée, encagée. Seule! Personne ne sait plus rien de moi, je n'ai plus de passé, plus d'appartenance; l'avenir ne m'appartient plus. J'ai perdu mon identité, je ne suis plus personne, *je suis une émigrée*" (1). C'est par ces mots qu'une néo-Canadienne d'origine libanaise résume l'expérience amère de ses quatre premières années à Montréal. Mais voici qu'elle décide de secouer la nostalgie du pays natal qui la paralyse et d'aller à la découverte de son pays d'adoption - de ses paysages et de ses habitants. Au cours de son périple, qui est aussi un itinéraire intérieur, s'opère peu à peu la métamorphose espérée: "J'ai cessé de comparer. Je ne comparerai plus, j'aimerai ce pays pour sa grandeur à lui, pour sa beauté à lui et parce qu'il ne ressemble à aucun autre. Ce pays me rentre dans l'âme et dans la peau avec une infinie douceur, *j'ai cessé d'être une émigrée*" (2).

Cet itinéraire qui va du déracinement à l'implantation, de l'exclusion à l'intégration, du rejet à la reconnaissance, tous les immigrants le suivent ou tentent de le suivre avec plus ou moins de bonheur. En cours de route, c'est aux mêmes types de problèmes qu'ils se heurtent, aux mêmes types de solutions qu'ils ont recours. Ce qui diffère, c'est la manière dont problèmes et solutions se combinent dans chaque cas, selon le contexte déterminé dans lequel se situe l'expérience de l'individu et les ressources particulières dont il dispose pour y correspondre. Ces combinaisons elles-mêmes sont en nombre relativement limité et peuvent donc être catégorisées, ainsi d'ailleurs que les contextes particuliers et les ressources personnelles qui les suscitent. Seul le résidu strictement individuel de l'expérience échappe, dans sa singularité, à une saisie de type scientifique. Comme la méthode des histoires de vie, celle des *interviews* permet précisément, par la comparaison différentielle des témoignages recueillis sur le terrain, de dégager les problèmes et les solutions inhérents au phénomène étudié, d'inventorier les combinaisons dont ils sont l'objet et de restituer même, grâce au procédé de la citation, la tonalité singulière de chaque expérience, qui se propose alors comme pur objet d'intuition.

L'expérience est ici celle de l'adaptation, de l'intégration et de l'acculturation (3) des Libanais immigrés au Québec depuis la fin de la deuxième guerre mondiale. Ceux-ci constituent ce qu'on peut appeler la "nouvelle immigration libanaise" par opposition à une immigration plus ancienne, commencée autour de 1880 et pratiquement close à la veille de la deuxième guerre mondiale. Les deux mouvements migratoires représentent pour ainsi dire deux espèces à l'intérieur d'un même genre. De l'un à l'autre, les conditions de l'émigration et de l'immigration ont subi une modification qualitative globale, du fait que la situation du pays d'accueil et celle du pays d'origine ont profondément évolué et que le niveau de qualification des migrants eux-mêmes a connu une véritable mutation. Pour dégager la spécificité de la nouvelle émigration, force nous est donc de commencer par esquisser quelques aspects fondamentaux de l'ancienne.

I - ASPECTS DE L'ANCIENNE EMIGRATION LIBANAISE

L'émigration contemporaine vers l'Amérique relève en général de l'initiative individuelle; comme on l'a si bien dit, elle est le fait du "candidat sélectionné que se marchandent deux ou plusieurs États" (4). L'émigration ancienne qui, entre 1850 et 1938, chassa plusieurs millions de paysans européens et méditerranéens vers le Nouveau-Monde, était au contraire une "émigration de pionniers" (5); elle relevait essentiellement du projet collectif. Il peut paraître paradoxal de parler de "projet", lorsque l'on sait que ces "pionniers" quittèrent leurs pays pour échapper à la pénurie économique et parfois aussi à l'oppression politique. La vérité est que ni la misère, ni l'oppression n'auraient suffi à les mobiliser, si elles ne s'étaient accompagnées de la certitude que le Nouveau Monde offrait des possibilités illimitées à qui avait l'audace d'aller au-devant d'elles. Les migrants de cette époque n'étaient ni des "personnes déplacées", ni même des "réfugiés", mais des "migrants volontaires". Parlant d'eux, un historien argentin écrit avec raison: "Ce n'est pas la faim, comme on l'a fréquemment prétendu, qui est le mobile immédiat de l'émigration, sauf dans des cas exceptionnels. Les émigrants sont des individus vigoureux et avides de progrès, contrairement à ceux qui restent sur place incapables de tenter l'aventure" (6)

A. Les causes de l'ancienne émigration

L'émigration libanaise commença vers 1870 et ne prit une dimension massive qu'à partir de 1890. Et pourtant il y avait déjà plus d'un siècle que la pauvreté et l'oppression étaient des phénomènes permanents au Liban, l'occupant ottoman ayant fini par y assumer le rôle exclusif d'un Etat gendarme et collecteur d'impôts. Les paysans réduits à l'état de semi-servage, les artisans et les petits industriels acculés aux moyens de production les plus rudimentaires, les commerçants paralysés par les voies de communication infestées de pillards, étaient tous par ailleurs écrasés d'impôts aussi lourds qu'arbitraires (7), livrés à la rapacité des usuriers et souvent spoliés par la soldatesque turque. Mais c'est au XIXe siècle que l'infortune de ce peuple atteignit son comble, lorsque la Sublime Porte, désireuse de dompter la Montagne rebelle, s'ingénia à diviser pour régner, suscitant des rivalités confessionnelles entre Druzes et Maronites (8). Ce furent les vagues de massacres de 1845 et 1860, dont la deuxième fit plus de 10,000 victimes parmi les Chrétiens du Liban et de la Syrie.

Les événements de 1860 furent suivis du "Règlement Organique" préparé par une commission européenne dès 1861 et publié en 1864. Aux termes de ce Règlement, le Liban était érigé en "Mutassarifat autonome" relevant de la Sublime Porte, mais sous le contrôle et la protection des Puissances européennes. Mais d'une part le "Liban autonome" était désormais amputé de la partie la plus fertile de son territoire et du port de Beyrouth nécessaire à son commerce; il était aussi devenu trop exigü pour supporter la croissance démographique galopante de la population (9). D'autre part, les Libanais n'avaient plus confiance dans l'avenir politique de leur pays: ils savaient que les Turcs pouvaient à n'importe quel moment tromper l'attention des puissances protectrices et trouver des moyens détournés pour étouffer la vie politique et économique de la Montagne. Quel avenir meilleur pouvaient-ils espérer tant que durerait l'occupation ottomane? Dans l'esprit des Libanais,

le terrain était désormais préparé pour qu'y germât l'idée de l'émigration (10).

C'est au lendemain du désastre de 1860, au contact des missions de secours organisées par les Français et les Anglo-Américains, des journalistes venus s'informer des conditions de vie des Chrétiens d'Orient, des premiers groupes de touristes américains venus connaître l'Orient et accomplir leur pèlerinage en Terre-Sainte, que les Libanais prirent connaissance de l'immense mouvement migratoire qui, depuis les années cinquante, entraînait des centaines de milliers de paysans européens vers le Nouveau Monde. Mais il fallut encore une dizaine d'années pour que l'émigration libanaise se mit en branle. C'est que l'évènement décisif survint en 1869: l'inauguration du Canal de Suez, qui, en assurant la liaison entre l'Europe et les marchés de la soie d'Extrême-Orient, allait nécessairement entraîner le déclin de la sériciculture libanaise, principale industrie de la Montagne.

A partir de 1870, les plus audacieux vendent ou hypothèquent leurs biens pour acquérir un billet de voyage et le montant d'un viatique décent. L'émigration est commencée. Timide au début, elle atteint, aux environs de 1880, presque tous les villages de la montagne. A partir de 1890, avec l'apparition des agents de propagande, l'afflux des lettres exaltant le succès des pionniers et les remises d'argent qui confirment leurs dires, l'émigration prend les dimensions d'un véritable raz-de-marée: "La fièvre de l'émigration, écrit en 1891 un missionnaire américain au Liban, ne présente pas des indices de diminution. Elle tourné à la manie... L'émigration, comme un ferment puissant, agite tous les villages et hameaux de notre région. Les Syriens (11) modernes semblent rivaliser avec leurs ancêtres phéniciens.... Il y a des hommes, des enfants, des femmes et des bébés dans toutes les grandes villes du Nouveau Monde, en Australie et dans les îles de toutes les mers... Ils ont traversé les Etats-Unis du nord au sud, ils ont voyagé par voie de terre de Rio de Janeiro à Montréal et Québec, ils ont parcouru le Pacifique d'île en île dans de petites embarcations... Les lettres qu'ils écrivent, les histoires qu'ils racontent, l'argent qu'ils envoient, accroissent l'enthousiasme pour le départ" (12).

B. L'ancienne émigration libanaise au Canada

Un des pays d'immigration les plus importants de l'époque était le Canada. Entre 1821 et 1932 il reçut de l'Ancien Monde un total d'immigrants inférieur à celui des Etats-Unis et de l'Argentine, mais supérieur à celui du Brésil, de l'Australie et des Antilles anglaises (13). Les Proche-Orientaux ne firent pas exception à la règle en ce qui concerne les deux premiers pays, mais le Canada ne fut pas, statistiquement parlant, leur troisième pays d'élection. Le Brésil occupa ce rang, suivi par maints autres pays d'Amérique latine, ainsi que par l'Australie. C'est dire que les Libanais et les Syriens arrivèrent au Canada en groupes restreints. Nous n'avons pas de statistiques antérieures à 1900, mais il est caractéristique par exemple que, durant la décennie qui enregistra le plus gros volume d'émigrants syro-libanais, soit de 1900 à 1913, le Canada n'en ait accueilli que 5,858 (14), alors que l'Argentine en recevait 121,076 (15). Dans les deux cas, les statistiques ne séparent pas les Libanais des Syriens, mais maintes considérations nous conduisent à estimer que les premiers représentaient, au cours de ces treize années, plus de 80% du total (16).

Au début, la grande majorité des immigrants libanais s'établirent dans les grandes villes, les bourgs et même les villages de l'Est canadien. Un missionnaire maronite qui visita ces petites colonies en 1906, nous a laissé quelques notations sur leur dispersion géographique, ainsi que sur leur région et leur religion d'origine. Il n'est pas sans intérêt de suivre son itinéraire (17).

I. Toronto. Le samedi, 7 juillet 1906, vers midi, je traverse dans le train électrique le gigantesque pont du Niagara Falls qui relie les Etats-Unis au Canada... A 4h.½ nous arrivons à Toronto. Le lendemain dimanche, je dis la messe dans une petite église voisine de la cathédrale et affectée au service des Syriens (18). Ceux-ci sont en majorité du rite grec-catholique melchite. Nos Maronites fréquentent aussi la même église... Les Syriens non-unis du rite grec y viennent aussi quelquefois assister aux cérémonies religieuses et entendre la prédication qui se donne en langue arabe, commune à tous les Orientaux. Aussi tous les émigrants s'y trouvent réunis pour voir et entendre le missionnaire de passage... Les Syriens à Toronto sont au nombre de deux cents. Les Maronites qui s'y trouvent viennent de Kherbet-Coshafa (Liban)... Le dimanche 8 juillet, à 10 heures du soir, je dis adieu à nos chers émigrants et prends l'express pour Montréal où j'arrive à 7 heures du matin.

II. Montréal. A Toronto tout le monde parle anglais. A Montréal je me crois à Marseille... Je n'entre donc pas à Montréal embarrassé comme un étranger qui ignore la langue du pays... Les Syriens établis à Montréal sont au nombre de 500 à peu près... Les Maronites qui y sont moins nombreux que les Grecs catholiques sont originaires de Beyrouth, de Beskinta et de Hasroun (Liban)... Le Mardi, 17 juillet, je prends le train pour Québec où j'arrive vers le coucher du soleil.

III. Québec. Ici presque tous les Syriens, au nombre de 150, sont maronites, originaires de Hasroun. Les Pères Blancs de Mgr. Lavigerie ont à Québec une mission et un noviciat pour les soeurs. Leur supérieur, le R.P. Forbes, sachant parler la langue arabe, a la charge de nos pauvres Syriens. Il m'invite à leur donner une petite retraite de quatre jours.

IV. Ca et là dans le Dominion. Le mercredi, 25 juillet, vers huit heures du soir, je prends le train de Québec pour New-Castle, New-Brunswick, où j'arrive à sept heures du matin. Très peu nombreux sont les Syriens en cette petite ville. De là, je passe à Charlottetown, capitale de l'Ile du Prince Edouard... En une semaine et demie je visite les rares familles syriennes cachées çà et là dans les bourgs et les villages... Les dix familles de Charlottetown se trouvent heureuses d'entendre la messe et la prédication en leur propre langue... Le samedi, 4 août, à huit heures du matin, je prends le bateau pour Picton, et de là le train pour New-Glasgow où j'arrive vers trois heures de l'après-midi. Le lendemain dimanche, je confesse les quatre familles syriennes qui s'y trouvent, leur dis la messe et les visite à domicile. Le mercredi 8 août, j'arrivais à Sidney Cap-Breton. J'y trouve six familles maronites, originaires de Zahlé, de Batroun et de Hadet-Jebbet (Liban). Je passe de là à Sidney par un petit paquebot, où

je rencontre un peu plus de cent Maronites presque tous de Batroun, et de Beit-Lahia (près de Rachine). Ici je prêche une retraite de quatre jours. J'avais hâte de retourner à New-York...

Bien qu'il fasse allusion à la présence de "Syriens non-unis de rite grec", notre missionnaire ne s'intéresse manifestement qu'aux Catholiques - Maronites et Grecs melchites. Il ne mentionne pas les Grecs orthodoxes de Montréal, d'Ottawa et de Toronto qui constituaient au moins la moitié des immigrants et qui étaient pour la plupart originaires des villages de Wadi-Teim (Liban-Sud). Il ignore également les Grecs catholiques et les Grecs orthodoxes établis dans l'Ouest Canadien (Manitoba, Colombie Britannique, Saskatchewan...). Quant aux Musulmans et aux Druzes, tout porte à croire qu'à cette date leur présence est encore embryonnaire.

C. De la misère à la fortune

Les émigrants syro-libanais, dont la majorité étaient pourtant des paysans, arrivèrent au Canada, comme dans les autres pays du Nouveau Monde, déterminés à prendre n'importe quel travail sauf celui de la terre. Ils n'avaient pas assez d'argent pour acquérir des terres fertiles et, d'autre part, ils avaient trop souffert dans leur pays de la condition de métayers ou d'ouvriers agricoles pour accepter de tenter encore une telle expérience. Mais quel autre métier pouvaient-ils exercer? Pour la plupart analphabètes, ils ignoraient tout de la géographie, de l'histoire, de la langue et de la culture du pays où ils arrivaient. Au Canada comme ailleurs ils adoptèrent un métier qui devint vite leur caractéristique nationale à travers tout le Continent américain: celui de vendeur ambulant (*mercachiflo* en Amérique Latine, *pedlar* en Amérique du Nord). En 1917 un journaliste libanais d'Argentine constatait: "Il n'y a même pas deux pour cent des immigrants libanais et syriens qui s'adonnent à leur arrivée à l'agriculture ou à l'industrie... En général ils suivent l'exemple de leurs prédécesseurs... et se jettent à corps perdu dans le commerce de détail, plus exactement dans le commerce dit ambulant" (19). C'était vrai pour l'Argentine, c'était vrai pour tous les autres pays du Continent.

Selon des témoignages oraux, recueillis au Canada, au Mexique, au Brésil et en Argentine, les premiers immigrants avaient apporté de leur pays des objets de piété - chapelets, images saintes, crucifix, reliques en provenance de Jérusalem - qui constituèrent l'essentiel de leur marchandise. Assez vite ils enrichirent leur stock d'articles divers et hétéroclites: peignes, savonnettes, eau de cologne, tissu, épingles, aiguilles, fils de couleurs, ciseaux, rubans, dentelles, mais aussi poupées, sifflets, cahiers, crayons, bibelots, jouets, etc... Tout ce bric-à-brac reposait dans une sorte de coffre compartimenté suspendu à l'épaule par une large courroie de cuir. Ainsi harnachés, ils allaient exhiber leur boîte à surprise dans les rues de la ville et le plus souvent erraient des jours entiers à travers la campagne, bravant les dangers et les intempéries, pour s'arrêter sur la place des villages.

C'est à des compatriotes, commerçants déjà établis en ville, qu'ils achetaient leur marchandise, en général à crédit, pour aller la revendre en dehors. Parlant des Libanais de Toronto par exemple, le missionnaire déjà cité note: "Presque tous sont groupés autour de l'un de leurs compatriotes qui a un magasin de *dry goods* d'où ils tirent des objets pour

les colporter, sur leur dos aux environs de la ville" (20). Les commerçants prêteurs eux-mêmes recevaient leurs marchandises de commerçants déjà enrichis et établis dans les grandes villes. Des Libanais de Montréal, le même missionnaire itinérant dit: "Ils tiennent entre les mains le commerce de leurs compatriotes de l'intérieur du Canada, comme ceux de New-York pour les Etats-Unis" (21). Et l'on pourrait ajouter: comme ceux de Buenos Aires pour l'Argentine, comme ceux de São-Paolo pour le Brésil, etc.

Au bout de trois, quatre ou cinq ans, le vendeur ambulant avait en général économisé le capital suffisant pour ouvrir une boutique, puis la boutique devenait magasin et le nouveau commerçant fournisseur de nouveaux vendeurs ambulants. A partir de là, tous les espoirs étaient permis. Il n'était pas rare de voir un ancien vendeur ambulant investir dans l'agriculture, l'industrie ou le commerce et édifier une fortune. Il va sans dire que tous ne remportaient pas de tels succès. Certains ne dépassèrent jamais le niveau de la boutique; d'autres même ne purent supporter l'épreuve de la vente ambulante et rentrèrent, déçus, dans leur pays d'origine. Il reste que c'est à partir de ce métier marginal, méprisé, que Libanais et Syriens fondèrent dans les divers pays du Nouveau Monde des colonies prospères, dont les membres sont aujourd'hui présents dans tous les secteurs de la vie économique ainsi que dans l'administration, l'enseignement, la recherche scientifique, les Assemblées législatives, les ministères.

Nous n'avons aucune donnée un tant soit peu précise sur l'importance numérique de la Collectivité néo-canadienne issue de l'ancienne immigration libanaise. Les statistiques officielles ne recensent que les immigrants proprement dits et les institutions de la Collectivité - paroisses, clubs, associations - là où elles existent, ne disposent pas de registres exhaustifs qui permettent un quelconque recensement. Qu'elle compte, comme on l'estime couramment, quarante ou cinquante mille âmes importe peu. Dans tous les cas, par rapport à la population totale du Canada, la proportion est minime. Ce qu'il importe de savoir, c'est que les concentrations les plus importantes se trouvent dans les grandes villes - Montréal, Toronto et Ottawa - et que des groupes non négligeables, variant entre 300 et 5,000 personnes se trouvent à Québec (Québec), Windsor, London et Limington (Ontario), Saint-Jean (Nouveau-Brunswick), Halifax et Sidney (Nouvelle-Ecosse), Charlottetown (Ile-du-Prince-Edouard), Winnipeg et Edmonton (Manitoba), Calgary (Saskatchewan), Victoria et Vancouver (Colombie-Britannique). Dans nombre de ces localités, les néo-Canadiens d'origine libanaise ont des institutions propres, dont certaines réussissent à se renouveler et à rendre des services réels et d'autres végètent comme un vain vestige du passé.

Nous venons d'esquisser à grands traits trois aspects fondamentaux de l'ancienne immigration libanaise au Canada; ses causes, son volume, son itinéraire socio-économique. Ils fournissent un point de départ suffisant pour des comparaisons différentielles ultérieures susceptibles de faire apparaître la spécificité de la nouvelle immigration, qui seule nous intéresse ici. Cette nouvelle immigration - il convient de le dire dès l'abord - a été étudiée à partir d'un échantillon très limité. D'abord nous nous en sommes tenu à la province de Québec et, dans cette province, aux villes de Québec et de Montréal. A Québec, les nouveaux immigrants libanais forment un groupe restreint de quelque 300 personnes (22); notre échantillon (41 personnes) les représente largement puisqu'il en couvre 14% environ. A Montréal, les nouveaux immigrants de nationalité libanaise et nés au Liban (23)

atteignent le nombre approximatif de 4,000 personnes (24); notre échantillon (42 personnes) est tout à fait insuffisant puisqu'il ne représente que 1% de la population; mais il est indirectement complété par des informations recueillies auprès des Offices de l'Immigration et des Services de l'Emploi. En tout état de cause, il est prudent de considérer cette recherche comme une pré-enquête, c'est-à-dire comme un sondage préalable à une enquête qui reste à faire. A ce titre elle peut fournir une contribution précieuse à l'étude de la nouvelle immigration au Québec (25).

XII - CAUSES DE LA NOUVELLE EMIGRATION LIBANAISE AU QUEBEC

"On émigre pour sortir de la strate sociale sclérosée à laquelle on appartient" et "on émigre vers des possibilités dont on sait qu'elles existent" (26). C'est une loi générale, mais elle s'incarne dans des situations si différentes qu'il importe chaque fois, pour dégager l'originalité du mouvement migratoire étudié, de préciser le contenu de la motivation négative (sclérose de la société d'origine) et celui de la motivation positive (possibilités de la société d'accueil). L'émigrant libanais de 1960 ou de 1970 ne fuyait ni la pénurie économique, ni l'oppression politique, comme celui de la fin du XIX siècle ou du début du XXe. Il quittait un pays politiquement indépendant, une société économiquement prospère et souvent même un travail rentable. Pourtant, il éprouvait dans son pays, dans sa société ou dans son travail un malaise certain et il avait le sentiment qu'il ne pouvait rien y changer. D'autre part, contrairement à son prédécesseur qui émigré vers des possibilités indéterminées dont il avait une idée vague et quelque peu mythique, le Libanais des dernières décennies a émigré vers des possibilités déterminées dont il avait une idée relativement précise. Négatives ou positives, les motivations de la nouvelle émigration paraissent beaucoup moins impérieuses que celles de l'ancienne. Elles sont cependant plus personnelles, plus différenciées et, de ce fait, révèlent plus profondément peut-être certaines exigences fondamentales de l'homme.

A. Causes d'ordre social

La majorité des sujets qui ont eu à prendre eux-mêmes la décision d'émigrer - seuls, avec leurs parents ou avec leur propre foyer - attribuent cette décision à la volonté d'échapper au système politique, social et économique du Liban qui les étouffait et les empêchait de se réaliser. Le Canada leur offrait, au contraire la possibilité de donner toute leur mesure. Les trois premiers témoignages mettent l'accent sur la dégradation de l'administration et la corruption de la mentalité qui l'accompagne:

1. "Beaucoup d'aspects de la vie libanaise me paraissaient inacceptables, inassimilables d'autant plus que j'avais vécu longtemps en Europe (27). J'étais constamment irrité par l'anarchie qui régnait dans les services publics, écoeuré par la corruption de la plupart des fonctionnaires. Ils sont relativement mal payés, c'est vrai, et cela les pousse à chercher des compensations dans les pots-de-vin. J'étais allergique de manière plus générale à la mentalité libanaise essentiellement mercantile, écoeuré par cette habileté dans les affaires qui frise la malhonnêteté. D'autre part le Liban est si petit que j'avais l'impression d'y étouffer. J'avais l'impression

que les possibilités y étaient très limitées. Ma femme, qui avait également vécu à l'étranger (28), était aussi allergique que moi à ces aspects de la vie libanaise. Nous avons pris la décision ensemble. Pourquoi le Canada? D'abord j'avais une soeur en Colombie-Britannique et j'étais en correspondance avec elle. Ensuite j'avais fait pas mal de lectures sur le Canada et je m'étais rendu compte que, comme pays d'immigration, il était accueillant aux jeunes "cadres". (H.L., marié, né en 1937, émigré avec sa femme en 1963: Lui, directeur d'une école secondaire publique, Montréal. Elle, professeur de peinture au niveau secondaire) (29).

2. "Au Liban, c'était la loi du piston. J'ai travaillé quatre mois dans trois ministères différents. Mon oncle maternel, qui avait beaucoup de relations, me recommandait à tel ministre, qui m'engageait comme fonctionnaire. Mon oncle me rencontrait quelque temps après; il me demandait: "Ça va? Tu es content?" Je répondais: "Non, on ne fait rien dans ce ministère, on perd son temps". Il me répondait: "Viens me voir lundi". Le lundi, il me faisait entrer dans un autre ministère, où je me sentais aussi mal à l'aise. L'administration au Liban est pourrie. Rien ne se fait de manière régulière. Tout marche à coups de piston et de pots-de-vin. Au Liban, on vous engage pour faire plaisir à tel ou tel, et non en fonction de votre valeur personnelle. Ici à Québec, on vous reconnaît pour votre valeur personnelle et on tient compte de vos diplômes. Cela, je le savais par des copains qui étaient déjà établis au Canada. J'ai décidé de les imiter".

(L.H., célibataire, né en 1945, émigré en 1966. Fonctionnaire du Gouvernement Fédéral, Québec).

3. "Après avoir terminé mes études d'Economie en Suisse, je suis rentré au Liban et j'ai postulé un poste de professeur à l'Université Américaine. Ma demande a été bloquée par M.S. qui avait son candidat à lui. Je suis alors entré à la Sécurité sociale. J'ai été vite dégoûté par l'anarchie, les pistons, les marchandages, etc. Mais j'ai cru, en bon idéaliste que j'étais, que je pourrais m'acquitter honnêtement de ma fonction et faire prévaloir la loi sur toute autre considération. Un jour, je me suis présenté chez le propriétaire d'une compagnie de transports pour la révision des cahiers de compte. Il m'a reçu, flanqué de deux hommes de main armés, avec ces paroles: "ici il n'y a pas de cahiers de compte". J'ai invoqué la loi, il m'a répondu qu'il n'avait pas peur de la loi. Je lui ai dit que j'étais obligé de dresser un procès-verbal et je le fis sur place, malgré la menace que constituaient les deux types armés. Je suis entré au ministère content d'avoir tenu le coup et affirmé les exigences de la loi. Je me suis immédiatement heurté aux reproches de mon Directeur, qui avait été déjà mis au courant de l'affaire. "Comment, un procès-verbal à cet homme? C'est un *Zalm* (30) et il a le bras long". Je lui ai répondu: "D'accord, personne n'a jamais osé le faire, mais si nous tenons ferme, cela fera du bruit et on apprendra à respecter la Sécurité sociale et l'administration en général". Il n'y eut rien à faire: mon Directeur céda devant le *Zalm*. Après quelques expériences de ce genre, j'étais dégoûté de tout et je manifestais mon dégoût.

Je savais que désormais ma carrière dans la fonction publique serait bloquée. La confrontation ne me conduirait nulle part. Je me suis dit: "Pour toi il n'y a plus que l'Occident. C'est là-bas que tu as fait tes études supérieures, c'est là-bas que tu étais reconnu comme personne, pour tes qualités propres". Je n'ai pas pensé à l'Europe, mais au Canada. A l'Ambassade j'ai appris que L'Université avait des postes vacants dans ma spécialité. J'ai écrit immédiatement et j'ai reçu une réponse télégraphique positive. J'ai pris ma valise et je suis arrivé à Québec avec ma femme et ma fille".

(G.S., né en 1936, émigré en 1967. Professeur d'Université, Québec).

Les déclarations qui suivent mettent l'accent sur le confessionnalisme politique et ses effets néfastes.

4. "Ce que je n'ai pu admettre au Liban, c'est l'attribution des postes administratifs sur la base de l'appartenance confessionnelle, au détriment de la compétence. Je voulais entrer dans la Fonction Publique, mais ce système m'a découragé d'avance. D'autre part je n'avais ni la possibilité, ni l'envie de me faire pistonner comme tant d'autres. J'avais un ami établi à Montréal; il est venu passer des vacances au Liban; il m'a parlé du Canada, m'a dit que là-bas on était considéré pour ce qu'on valait et engagé en fonction des critères de compétence. Je me suis décidé".
(D.T., né en 1940, émigré en 1968. Cadre administratif, Montréal).
5. "Mon mari avait passé plusieurs années en Suisse, pour faire ses études d'ingénieur agronome et son doctorat en Economie. Puis il avait travaillé trois ans au Maroc. Après l'expiration de son contrat au Maroc, il s'est dit: "il est temps que je retourne dans mon pays". Une fois au Liban, il a vite déchanté. Il a été effrayé par l'instabilité politique du pays. Les Musulmans cherchant toujours l'appui d'un pays arabe quelconque ou des Palestiniens pour s'imposer aux Chrétiens; les Chrétiens se durcissant toujours davantage par peur d'être engloutis dans le monde musulman environnant; derrière les discours creux sur la coexistence islamo-chrétienne, une absence totale du sens de l'Etat. Il a pris peur et il n'avait pas tort: cette guerre civile qui commence sera bien pire que celle de 1958. Deux guerres civiles en trente ans d'indépendance, c'est quand même effarant. Nous avons donc choisi le Canada".
(N.G., femme au foyer, émigrée avec son mari et ses deux filles en 1970. Le mari, né en 1935 est conseiller au ministère du Québec, Montréal).
6. "J'ai fait mes études secondaires chez les Frères Maristes à Jounieh, puis les Beaux-Arts (peinture) à Paris. De retour au Liban, j'ai travaillé dans les assurances, tout en écrivant des articles à la pige pour le journal "Le Soir". J'étais heureux jusqu'au jour où je me suis demandé - c'était en 1967 - qui j'étais: juif ou libanais? D'accord, je m'étais fait catholique et je m'étais marié chez les Catholiques et c'est en tant que catholique que j'avais obtenu la nationalité libanaise. Mais quant à mon identité profonde, je restais juif et je me suis demandé: qu'est-ce qu'un juif au Liban? Après 1948, le Liban a emboîté le pas aux pays arabes en refusant la nationalité aux juifs et en leur interdisant tout accès à la fonction publique. Le Liban a fait cela à cause de sa moitié musulmane. Il ne

l'aurait jamais fait s'il avait été un pays chrétien ou laïc. J'ai pris en grippe le système confessionnel du Liban. J'ai compris que je n'avais pas d'avenir dans ce pays que, pour mon malheur, j'aimais beaucoup. Nous avons décidé, ma femme et moi, d'émigrer au Canada. Pourquoi le Québec? A cause de la francophonie". (B.E., né en 1940, émigré en 1967 avec sa femme. Agent d'Assurances, Montréal).

Deux sujets mettent en accusation le système économique libanais et le malaise social qu'il entraîne:

7. "La cause de mon émigration, c'est ce capitalisme sauvage dont les Libanais sont si fiers et qui n'existe dans aucun pays civilisé. Je voulais me lancer dans le commerce. Or au Liban, si on n'a pas un capital important au départ et si on n'est pas un peu voleur sur les bords, on n'a aucune chance de réussir dans le commerce. D'ailleurs le vol s'appelle "chatara" (savoir-faire): c'est tout un programme! C'est une société de requins. Je n'étais pas fait pour y vivre. Je suis donc venu au Canada, avec le projet de faire une licence en Sciences de l'Administration et de me lancer dans le commerce. Pour financer mes études, j'ai fait toutes sortes de travaux - réceptionniste, maître d'hôtel, etc. Puis j'ai ouvert ce commerce il y a deux ans". (H.G., né en 1936, émigré seul en 1966, commerçant, Montréal).
8. "Au Liban, je végétais; j'étais employé et j'avais changé plusieurs fois d'employeur, parce que je ne supportais pas la mentalité paternaliste et autoritaire des patrons. Il y en a un qui voulait que je lui porte la valise jusqu'à la voiture ou que je lui présente son manteau à la sortie. Ce n'était pas possible! En plus, mon salaire était insuffisant. Ma femme travaillait. Nous avons décidé d'émigrer. Nous avons d'abord pensé à la France, mais les horizons étaient bouchés. Ma femme avait une cousine à Montréal, elle nous a fait savoir que le Québec avait besoin d'enseignants. J'aimais l'enseignement. Je n'ai plus hésité. En un mot au Liban je ne pouvais pas me réaliser. Ici nous sommes heureux". (B.B., né en 1926, émigré en 1966 avec sa femme et ses deux garçons. Enseignant, Montréal).

Trois sujets allèguent des motifs à la fois d'ordre économique et politique.

9. "Au Liban il n'y avait aucune protection réelle de l'employé. Il se peut que les choses se soient améliorées depuis. Les syndicats eux-mêmes étaient conçus de telle manière qu'ils pouvaient être manipulés par les patrons. Je travaillais dans une compagnie pétrolière (Caltex, agence libanaise). J'ai fait du syndicalisme à outrance pendant cinq ans. J'ai été renvoyé. J'ai alors travaillé quatre ans dans les assurances, mais au bout de quatre ans, je gagnais encore la moitié de ce que je touchais à la compagnie pétrolière. J'en ai eu marre. J'ai commencé à penser à l'émigration. Un autre facteur a peut-être joué un rôle secondaire: en 1950, j'avais adhéré au parti des Kataeb (Phalangistes): J'admirais leur patriotisme et leur sens de la discipline. A l'Université, pendant que je faisais ma licence en droit, j'ai commencé à réfléchir. Je ne me sentais

plus à l'aise dans ce parti presque exclusivement chrétien. Il y avait eu des tentatives pour l'ouvrir aux Musulmans, mais elles s'étaient soldées par des résultats médiocres. En 1958, au début de la guerre civile, je suis sorti du parti. Puis j'ai évolué dans un sens socialisant, arabisant, mais je n'étais pas pour autant plus à l'aise, car je constatais que les Musulmans confondaient trop facilement arabisme et islamisme. En 1967 nous avons décidé, ma femme et moi, d'émigrer. Nous avons d'abord pensé à la France, mais c'était trop dur et les possibilités étaient limitées. Nous avons des amis à Montréal, les K. Il nous ont encouragés à les rejoindre.
 (K.C., né en 1934, émigré en 1967 avec sa femme et ses enfants - un garçon et deux filles. Enseignant, Montréal.

10. "Ce sont les événements de 1958 qui ont été déterminants. Nous habitons à Tripoli en plein quartier musulman. Les musulmans nous aimaient et nous respectaient, nous avons beaucoup d'amis parmi eux et, durant toute la guerre civile, ils ont été parfaits avec nous, nous vendant même légumes, fruits et viande "au prix musulman" comme ils disaient avec humour. Mais cette guerre civile, quinze ans à peine après l'indépendance, n'avait rien de rassurant sur l'avenir du pays. Et puis un jour, alors qu'il descendait de Kousba à Tripoli, mon frère aîné a été pris dans une bataille rangée entre éléments de droite et éléments de gauche. Il a échappé par miracle. Il s'est jeté hors de la voiture et s'est étendu à plat ventre dans un champ en contrebas de la route. Il est resté près d'une heure dans cette position. Rentré à Tripoli, sa décision était prise. Il faut dire qu'il connaissait déjà le Canada. Après ses études secondaires, il avait fait un voyage de quinze mois à travers l'Europe et les deux Amériques. Il avait été emballé par le Canada et ne cessait de nous en parler. Moi j'étais encore très jeune et les récits de mon frère me faisaient rêver. Mais c'est la guerre civile qui a été déterminante. Mon frère a convaincu ma mère qu'il n'y avait plus d'avenir politique stable dans ce pays et que les débouchés économiques seraient aussi de plus en plus limités. Nous avons fait nos demandes de visas. Les démarches ont traîné, mais pendant ce temps là nous avons vendu une grande partie de nos terrains et de nos immeubles et nous nous sommes préparés à émigrer".

(M.T.N., née en 1936, émigrée en 1959 avec sa mère, ses deux frères et sa soeur. Célibataire. Secrétaire et étudiante).

11. "J'étais insatisfait depuis 1956: l'instabilité politique du pays m'inquiétait. Mais c'est après 1958 que j'ai commencé à avoir de sérieux problèmes: problèmes de sécurité personnelle et difficultés financières croissantes. Comme j'avais déjà eu auparavant l'idée d'émigrer, cette idée s'est affermie. Je m'explique. En 1958 j'avais combattu avec les loyalistes, c'est-à-dire avec l'immense majorité des Chrétiens. Sous le régime suivant, la vendetta s'est déchaînée contre moi avec la complicité de certains éléments du Deuxième Bureau. J'avais un immeuble de trois étages et six appartements à Deir-el-Kamar; durant quatre ans je n'ai pu louer un seul appartement, parce que j'habitais moi-même dans l'immeuble. Les gens n'osaient pas habiter ou j'habitais moi-même, parce que les Druzès de Baacline avaient tiré plusieurs fois sur ma maison. J'avais aussi une station service: ils l'ont dynamitée. J'ai reçu des lettres de

menace. Un fonctionnaire qui avait pris de l'essence chez moi a été déplacé. Puis un jour les Druzes ont séquestré ma femme; je suis allé à Kfarhim séquestrer des cheikhs druzes et nous avons fait l'échange. Ces vexations ont duré dix ans. Pendant ce temps là, je faisais un voyage par an pour trouver un pays où émigrer, un pays qui me plaise. J'avais été en France, en Côte d'Ivoire, en Argentine, au Brésil, à New-York. De New-York j'avais passé au Canada pour y voir un ami et le Canada m'a plu. C'était en 1968. Pendant que j'étais chez cet ami, les Druzes ont mis le feu à mon épicerie et ils ont tenté de séquestrer un de mes enfants. Ma femme est sortie à temps de la maison pour surprendre le manège et leur arracher le gosse. Visiblement ils voulaient me faire déguerpir; ils ont gagné. Mais que voulez-vous? Il était clair qu'il n'y avait plus d'avenir pour ma famille au Liban. Je ne voulais pas que mes enfants fassent de la politique comme moi et je voulais qu'ils aient un avenir économique sûr". (I.Y., né en 1928, émigré en 1969 avec sa femme et ses quatre enfants - 2 garçons et 2 filles. Propriétaire de deux stations service, Montréal).

Trois autres sujets enfin imputent leur décision d'émigrer à une mise en question globale de la société libanaise, mêlant tous les arguments:

12. "Je fais la transition entre l'ancienne et la nouvelle émigration. Je suis arrivé ici en 1951, c'est-à-dire quelques années après l'indépendance.. J'ai agi par intuition. J'ai eu l'impression que le Liban indépendant aurait un tas de problèmes. J'ai eu le temps de voir l'administration commencer à se corrompre et à se dégrader; de voir s'installer la loi de la jungle dans les affaires; de pressentir les conflits confessionnels et idéologiques à venir. Malgré l'euphorie dans laquelle se trouvait alors le Liban, je me suis dit qu'il valait mieux partir. Je m'étais marié avec une cousine d'origine libanaise née au Canada. Nous avons donc émigré au Canada. Nous avons eu trois filles et un garçon tous nés à Québec. Puis ma femme est morte et je me suis remarié avec une Québécoise". (B.B., né en 1916, émigré en 1951 avec sa femme. Commerçant et propriétaire immobilier, Québec).
13. "Après avoir terminé mes études de médecine à Beyrouth, j'ai voulu connaître la France et j'y ai passé un temps. Puis je me suis dit: "Il faut connaître l'Amérique". J'ai été en Amérique et je suis venu au Canada. Et tout à coup j'ai perdu toute envie de rentrer au Liban. J'ai eu le sentiment que je ne pourrais plus y vivre. Au Canada, j'ai d'abord passé un temps dans les provinces de l'Ouest où j'ai commencé à travailler dans un hôpital. Puis je suis venu à Québec où j'ai épousé une Anglophone. Après mon mariage, j'ai quand même voulu retourner au Liban pour voir mes parents et leur présenter ma femme. J'avais aussi l'arrière-pensée, plus ou moins claire, que peut-être, à la faveur de l'éloignement, je m'étais fait une image trop noire du Liban, que peut-être je pourrais m'y installer avec ma femme. Eh bien, le désordre qui règne dans les rues, le bruit qui empoisonne la vie quotidienne, l'anarchie qui règne dans l'administration, la tragi-comédie de la vie politique, la mentalité enfin, tout cela a fait que je n'ai pas résisté plus de trois semaines. Certains trouvent que tout cela fait partie du

charme des pays méditerranéens. Trop peu pour moi! Au bout de trois semaines j'avais envie de rentrer à Québec. Je ne retournerai plus au Liban que pour voir mes vieux parents."

(N.T., né en 1939, émigré en 1967 seul. Médecin des Hôpitaux, Québec).

14. "A Beyrouth je travaillais dans une banque importante. J'ai été envoyé dans une succursale en Afrique. Je revenais au Liban pour les vacances. Chaque fois, je me sentais plus mal à l'aise à cause de tout: la mentalité polarisée par l'argent - au Liban on est jugé non pas en fonction de ce qu'on est, mais en fonction de ce qu'on a -, le manque total d'esprit civique, la douce anarchie qui règne partout et l'instabilité politique croissante du pays. J'ai fait une demande de bourse pour aller étudier aux U.S.A. et je l'ai obtenue. J'avais l'arrière-pensée de m'établir dans ce pays, s'il me plaisait. Mes études de Business Administration terminées, j'ai fait un tour au Canada et j'ai constaté que je pouvais y faire carrière mieux qu'aux Etats-Unis. En plus au Québec, j'avais l'avantage de pouvoir me replonger dans ma culture française. J'ai donc atterri ici et je suis heureux."

(O.L., né en 1938, émigré en 1965 seul. Professeur d'Université, Québec).

B. Causes d'ordre familial

La deuxième catégorie d'immigrants est celle de personnes qui ont décidé d'émigrer pour des raisons d'ordre familial. Elle comporte deux sous-catégories: la première est celle des gens qui ont voulu fuir les contraintes de cette micro-société traditionnelle et autoritaire qu'est souvent encore la famille libanaise originaire de la montagne. Voici les témoignages, qui n'ont guère besoin de commentaire:

- 15 "J'étais co-pilote à la Middle East Airlines. Mes parents trouvaient que c'était un métier dangereux. Ils ont tant et si bien fait que, de guerre lasse, j'ai laissé tomber ce métier. J'ai ouvert un commerce d'appareils ménagers, qui ne s'est pas révélé rentable. Mes parents ont trouvé que j'avais eu là une bien mauvaise idée, puisqu'elle n'était pas rentable. J'en avais marre des pressions de la famille. Mon frère, professeur de chimie, était établi au Canada et marié avec une Canadienne. Il est venu passer les vacances au Liban. Je l'ai fait parler longtemps sur le Canada et je me suis décidé à le suivre. Une fois ici je ne me suis pas très bien entendu avec lui. J'ai cherché du travail, j'ai changé plusieurs fois de métier. J'ai été un temps chômeur et maintenant je fais un travail de fortune. Ma femme m'a rejoint cette année. L'avenir sera peut-être meilleur."

(G.G., né en 1930, émigré en 1971, suivi par sa femme en 1974. Réceptionniste et taximétriste les fins de semaine).

- 16 "J'ai décidé de quitter le Liban pour échapper à mon milieu immédiat. J'appartiens à une famille traditionnelle d'origine montagnarde. Nous avons été éduqués sévèrement. Par réaction, je me suis adonné, avec un groupe d'amis, à toutes les formes de la dissipation, en particulier l'alcool et les femmes. En même temps je me

rendais compte que tout cela était du gâchis, que j'avais des potentialités énormes mais que je ne pourrais les réaliser qu'en sortant de ce milieu. J'ai pensé aller en France. Mon frère m'a dit: "A Paris, ce sera pire, tu vas te perdre complètement". J'ai alors opté pour Montréal, où je me suis inscrit à Polytechnique. La première année j'ai mené une vie de moine: ni femme, ni boisson, ni même restaurant. J'ai bossé dur et j'ai réussi. Ca a été le début d'une carrière que je n'aurais jamais faite au Liban."

(C.B., né en 1938, arrivé à Montréal comme étudiant en 1961 et comme immigrant en 1967, marié avec une Québécoise. Ingénieur Conseil, Montréal).

17 "Au Liban notre situation économique était bonne. Nous avons hérité de nos parents pas mal de terrains. Mais nous étions trop jeunes. Nous avons vendu nos terrains et nous nous sommes mis à dépenser sans compter. La famille large - nos oncles, nos tantes, nos cousins - s'enrichissaient et nous nous appauvrissions. Du coup nous sommes devenus pour eux "les parents pauvres" coupables de notre pauvreté, légèrement méprisables, au mieux objet d'indulgence! Vous savez ce que veut dire au Liban "le parent pauvre". Un statut impossible à vivre. Nombre d'immigrés libanais sont dans ce cas et j'en connais personnellement trois: ils ont quitté le Liban parce qu'ils n'ont pas supporté d'être plus pauvres que le reste de la famille, j'entends la famille étendue. Ma soeur était déjà au Canada depuis 1967. Mon frère est venu en 1969. Quant à moi je suis venu en touriste en 1973 et je suis revenu en qualité d'immigrant l'année dernière. J'ai encore un frère étudiant à Beyrouth, il va nous rejoindre bientôt."

(T.I., célibataire, né en 1940, émigré en 1974 seul, Secrétaire, Montréal).

18 "J'ai fait mes études dans un collège libre payant. J'ai obtenu le baccalauréat première partie, mais mes parents n'avaient plus d'argent pour me payer la dernière année. Nous n'avions pas d'argent, mais nous avons un terrain et je ne voulais pas que mon père vende ce terrain pour financer mes études. J'ai voulu les financer moi-même, en travaillant et en étudiant en même temps. Ça n'a pas marché. J'ai échoué à l'examen. Je me suis dit qu'il valait mieux travailler une année et reprendre mes études l'année suivante. Or, au bout de deux ans, tous mes camarades s'étaient déjà fait une situation; l'un était entré à l'Ecole Militaire, l'autre à l'Université, le troisième je ne sais plus où. Bref j'étais seul à traîner, et je me sentais "parent pauvre" par rapport à eux. J'étais frustré, jaloux, furieux. J'avais de l'ambition, je pouvais réussir et les circonstances ne m'avaient pas aidé. J'ai donc décidé de m'expatrier pour montrer à tous que j'étais capable de réussir".

(D.N., né en 1940, émigré en 1963 seul; marié. Fonctionnaire du Gouvernement Provincial, Québec).

19 "J'étouffais dans mon milieu. Vous savez ce qu'est l'emprise de la famille au Liban, surtout dans la montagne. Je suis fils unique et ma mère m'étouffait. Mon père n'était plus de ce monde, mes oncles se croyaient obligés de le remplacer auprès de moi. Je les aime

bien car ils sont originaux, comme j'aime ma mère d'ailleurs. Le conformisme du milieu social, à la montagne mais aussi souvent en ville, me frustrait profondément. Je me sentais dépersonnalisé, je n'arrivais pas à être moi-même, à vivre ma dimension personnelle. Je voulais me trouver dans un milieu social où je me sente moi-même, un individu valable en lui-même et reconnu pour ce qu'il est, même s'il n'est pas un foudre de guerre. L'aspect affectif et sexuel a joué son rôle aussi. La jeune fille libanaise est aliénée par son milieu familial et social et la relation avec elle est aliénante. Une étrangère te regarde avec des yeux neufs et tu te sens neuf à tes propres yeux. J'ai décidé d'émigrer pendant ma première année d'Université à Beyrouth. J'ai choisi le Canada parce que ce pays donnait l'image d'un pays aussi développé que les États-Unis, avec l'avantage, pour moi, de la langue et de la culture françaises au Québec".

(S.H., célibataire, né en 1942, émigré en 1968 seul. Enseignant au niveau secondaire, Québec).

La deuxième sous-catégorie est celle des sujets qui ont émigré parce que des parents, déjà installés au Canada, les ont appelés à venir travailler avec eux et "partager leur fortune". Cette catégorie est importante dans certaines localités du Canada anglais, où il n'y a pratiquement pas de discontinuité entre l'ancienne et la nouvelle immigration. Ainsi, par exemple, depuis près de soixante-dix ans, le village druze de Ain ad-Dayr (Liban) ne cesse de déverser sur la ville d'Edmonton (Alberta) des groupes de jeunes immigrants, cependant qu'un certain nombre d'anciens immigrants retournent passer les dernières années de leur vie dans leur village natal (31). Ces immigrants sont, au sens précis du terme, des "appelés". Notre échantillon ne comporte que trois cas correspondant à cette catégorie:

- 20 "C'est ma soeur qui a émigré la première, appelée par mon oncle curé. Celui-ci lui a trouvé une place de caissière dans une banque de Montréal. Puis ma soeur nous a appelés en nous convainquant que nous aurions un avenir bien meilleur au Canada. Nous sommes tous venus. Mais mon père, après deux ans de travail à la chaîne dans une manufacture, a préféré rentrer et reprendre son travail d'employé à la Compagnie des Eaux. Ma mère est restée avec nous. Elle a travaillé quatre ans comme vendeuse dans un magasin; maintenant elle ne travaille plus. Mon frère est employé dans une entreprise. Ma petite soeur est encore à l'école. Mon père nous rejoindra à sa retraite, c'est-à-dire dans quatre ans.
(O.C., née en 1950, émigrée en 1967. Célibataire. Secrétaire, Montréal).
- 21 "Mon père était mort. Un oncle de mon père était installé aux États-Unis. Il m'a proposé d'aller le rejoindre là-bas, en me promettant qu'il s'occuperait de moi, que je pourrais travailler si je voulais travailler ou étudier si je voulais étudier. Je venais d'obtenir le Brevet, j'avais 17 ans. J'ai accepté l'offre de mon grand oncle avec enthousiasme. Celui-ci était commerçant au détail; il vendait toutes sortes d'articles, surtout des tissus, de porte en porte et il possédait des appartements qu'il louait. Après examen, j'ai été accepté pour préparer un S.B. of Education. Deux ans avant

la fin de mes études, mon grand oncle est mort et j'ai eu droit à une partie de l'héritage. Une fois mes études terminées, j'ai trouvé un poste de professeur de français dans un collège secondaire. J'y ai enseigné jusqu'en 1969. C'était l'époque où le Québec avait besoin d'enseignants et j'avais des amis d'enfance dans la ville même de Québec. Je suis donc venu m'établir ici. Je suis entré dans l'enseignement et j'ai investi une part de mon héritage dans le restaurant que vous connaissez."
(S.I., né en 1939, émigré aux U.S.A. en 1957 seul et passé à Québec en 1969. Enseignant du secondaire et restaurateur).

22

"J'avais un cousin maternel à Montréal, marié avec une Québécoise d'origine libanaise. Il est venu passer des vacances au Liban en compagnie de sa femme. Celle-ci m'a beaucoup parlé de sa soeur. Elle m'a proposé d'aller à Montréal pour faire la connaissance de sa soeur, certaine que celle-ci me plairait et que je l'épouserais. Mon avenir, selon elle, était assuré: puisque j'étais pâtissier de mon métier, je pourrais travailler dans le restaurant de mes futurs beaux-parents et devenir assez vite leur associé. Je me suis laissé tenter et je suis venu à Montréal. La vérité était que ces gens avaient besoin d'un spécialiste en pâtisserie orientale et que je faisais bien l'affaire. Quant ils se sont rendu compte que leur fille ne me plaisait pas et que je ne comptais pas l'épouser, ils m'ont chassé comme un malpropre. Je suis venu à Québec sur le conseil de Libanais que j'avais connus au restaurant. Ici, j'ai habité une semaine chez un monsieur québécois, un homme d'une grande bonté. C'est lui qui m'a trouvé un logement et un emploi. Le plus drôle c'est que ma femme a une soeur aussi belle et sympathique qu'elle. J'ai pensé qu'elle plairait à mon frère et j'ai écrit à ce dernier. Il est arrivé il y a un mois. Ils sortent ensemble lui et ma belle-soeur et ils ont l'air de se plaire. Mon frère aussi est pâtissier et je lui ai déjà trouvé du travail."
(H.U., né en 1944, émigré seul en 1969. Pâtissier, Québec).

C. Causes d'ordre individuel

La troisième catégorie d'immigrants est celle des personnes qui ont émigré pour des raisons personnelles. Une première sous-catégorie est celle des gens venus faire leurs études ou se spécialiser au Québec et qui ont été gagnés à l'idée de prendre racine dans ce pays plein de possibilités. Deux d'entre eux cependant expriment encore quelque hésitation à ce sujet:

- 23 "Je voulais faire le génie électronique; cette spécialité n'existait pas encore au Liban. Il existait une branche de génie électromécanique à l'Université Américaine de Beyrouth, mais je n'y ai pas été accepté parce que je n'étais pas pistonné. J'ai commencé une licence de Mathématiques et je me suis mis à écrire aux Universités de France. Mais en France il fallait passer l'épreuve du concours d'entrée. Des camarades ont écrit au Canada et ont été admis. J'ai fait de même et je suis venu. J'ai fait Polytechnique. Entre-temps je me suis rendu compte qu'il y avait ici des perspectives de travail fantastiques. Cela fait huit ans que je suis ici".
(F.T., né en 1947, émigré en 1967, marié avec une Québécoise. Ingénieur électronicien).

24. "La raison principale qui nous a poussés à venir au Canada était d'ordre professionnel. J'ai commencé ma médecine en France et je l'ai terminée à Beyrouth. J'ai choisi une carrière médicale scientifique: c'est-à-dire l'enseignement et la recherche en endocrinologie. Le Liban n'est vraiment pas équipé pour la recherche et je n'aurais certainement pas eu là-bas les possibilités que j'ai ici." (N.T., né en 1934, émigré en 1962 avec sa femme. Deux garçons et une fille nés à Montréal. Médecin des Hôpitaux, professeur à l'Université, Chercheur, Montréal).
25. "Je suis arrivé au Canada seul en 1970." C'était la première fois que je sortais du Liban! Ca a été dur de m'expatrier, mais il le fallait. Après mes études secondaires, je voulais acquérir une spécialité. Or, mes parents ne pouvaient pas me payer l'Université. Mon père, ex-militaire retraité, ne touchait pas grand chose, mes frères étaient l'un dans l'armée et l'autre maître d'hôtel, mes soeurs étaient l'une institutrice et l'autre guide touristique. J'ai donc décidé d'émigrer. Ici j'ai trouvé un travail qui me permet de survivre et de financer mes études d'Economie. Maintenant je prépare une maîtrise en Sciences de l'Administration." (R.F., né en 1948, émigré en 1970, seul. Célibataire. Maître d'hôtel, Québec).
26. "Mon mari a fait médecine générale et chirurgie à Marseille. Puis il a voulu pousser sa spécialisation et il a cru trouver des avantages à la faire au Canada. Ici il a dû refaire son internat. C'est le genre de tracasserie inventé par l'Ordre des Médecins pour bloquer les nouveaux venus. Il est rentré au Liban où nous nous sommes mariés et nous sommes revenus ensemble à Québec en 1972." (H.B., le mari est né en 1941, émigré en 1971. Médecin des Hôpitaux, Québec).
27. "Mon père s'est saigné les quatre veines pour nous permettre, à mon frère et à moi, de faire nos études secondaires. Ses revenus étaient modestes: il est ouvrier spécialisé dans une usine. Pour faire des études supérieures je devais donc travailler en même temps et, au Liban, à cause des pressions sociales, je ne pouvais pas faire n'importe quel travail. J'ai pensé qu'à l'étranger, loin de mon milieu, je me débrouillerais mieux. Je suis donc venu à Montréal: c'était mon premier voyage à l'étranger. Mais la première année, pour survivre, j'ai dû abandonner l'idée d'étudier et me contenter de gagner ma vie. J'ai fait tous les métiers: réceptionniste dans un hôtel, serveur dans un restaurant, etc. Au bout d'un an j'ai fait un tour à Québec qui m'a beaucoup plu. Je suis donc venu à Québec, où j'ai réussi à travailler et étudier à la fois. J'ai fait Sciences de l'Administration et, l'an dernier, j'ai ouvert ce commerce qui se développe à toute vitesse. J'ai appelé mes deux cousins qui viennent d'arriver du Liban pour travailler avec moi." (H.G., né en 1943, émigré en 1966 seul. Commerçant, Québec).

La deuxième sous-catégorie est celle de gens qui ont choisi l'émigration par goût de l'aventure ou plus exactement des voyages. Ce goût de l'errance, ce *Wanderlust* est en fait présent d'une manière ou l'autre chez la plupart des émigrants. Il n'est pas sans intérêt à cet égard de noter que

La moitié des personnes dont nous venons de présenter les témoignages sont des gens qui, avant de s'établir au Canada, avaient déjà passé plusieurs années à l'étranger - en Suisse, en France, en Afrique - ou avaient dans leur famille une véritable tradition d'émigration (32). Dans notre échantillon trois sujets ont signalé le "goût de l'aventure" comme cause principale de leur décision d'émigrer:

- 28 "Comme tout Libanais j'ai senti la fascination du monde extérieur, en particulier du monde occidental. Je voulais voir des mondes meilleurs. La Méditerranée est une perpétuelle invitation au voyage. Chez tout Méditerranéen, il y a ce désir, profond, inexplicable, de partir..."
(W.O., célibataire, né en 1941 au Nigéria. Emigré seul en 1968. Professeur d'Université, Québec).
- 29 "Après le baccalauréat, je ne voulais plus étudier, je voulais voir le monde. Je me suis engagé comme steward à la Middle East Airlines. J'ai vu les pays arabes, l'Inde, certains pays d'Afrique et d'Europe. Puis ma soeur, établie au Canada avec son mari m'a proposé de venir poursuivre mes études à Québec. J'ai accepté surtout pour connaître le Canada. Mais j'ai réussi dans mes études au-delà de tout espoir et je me suis laissé prendre au jeu".
(C.T., célibataire, né en 1946, émigré en 1971 seul. Etudiant universitaire, Québec).
- 30 "Dans la famille, nous voyagions beaucoup. Nous allions souvent en Egypte; nous sommes même restés en Egypte de 1933 à 1938. Ma soeur allait souvent en Europe avec ma mère. En 1950-1952 j'ai fait mes études de jardinière à Paris. Ma soeur m'a rejoint en 1951. De retour à Beyrouth, j'ai ouvert un jardin d'enfants au lycée franco-libanais. J'y ai travaillé quatre ans; puis j'ai voulu faire autre chose. Je me suis mise à rêver de voyages. Je me disais: "Je veux aller ailleurs". Vous savez ce que c'est: nous Libanais, l'Ailleurs nous obsède. Cela se voit dans notre littérature. Je rêvais de connaître et de comprendre le plus de pays et de peuples possibles. Ma soeur était tout à fait comme moi. Nous voulions aussi créer quelque chose de neuf. Je me suis alors souvenue d'une amie canadienne, que j'avais connue à Paris et je me suis dit: "Pourquoi pas le Canada?" Nous avons pensé y aller en touristes pour explorer les possibilités. Mais au Consulat, la dame qui s'occupait de l'émigration a beaucoup insisté pour nous donner des visas d'immigrantes. Elle nous a dit: "On ne sait jamais. Si le Québec vous plaît vous pourrez y rester". Arrivées à Québec nous avons logé chez notre amie qui a beaucoup insisté pour que nous restions pour fonder un jardin d'enfants modèle dans cette ville. Elle a fini par nous convaincre. Nous avons écrit à nos parents et j'ai résilié mon contrat avec le lycée franco-libanais. Nous étions arrivées en août. En septembre nous ouvrons déjà le jardin d'enfants dans des locaux prêtés par la municipalité. On nous a fait beaucoup de publicité et ça a très bien marché pendant un certain nombre d'années, jusqu'à ce que le jardin d'enfants se généralise dans l'enseignement. De plus, un an après notre arrivée nous avons obtenu chacune un poste d'assistante à l'Université.
(M.N., née en 1928; émigrée en 1956 avec sa soeur, Chargée de cours à l'Université, Québec).

Tels sont, groupés en trois grandes catégories, les motifs principaux qui ont poussé les sujets interrogés à émigrer au Canada. Un échantillon plus ample nous aurait fourni une gamme plus riche d'expérience mais il n'aurait probablement pas élargi l'éventail des catégories elles-mêmes. On n'en imagine pas facilement d'autres.

III - INTEGRATION DES NOUVEAUX IMMIGRES LIBANAIS AU QUEBEC

Dans tous les autres pays du continent américain, la nouvelle émigration libanaise est quantitativement négligeable par rapport à l'ancienne. Il en va autrement au Canada et il n'y a là rien d'étonnant, quand on sait que, depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, l'émigration libanaise s'est presque exclusivement orientée vers le Canada et l'Australie (33). Si durant la période de quarante-cinq ans qui va de 1900 à 1945, le Canada n'a accueilli que 7,891 Syro-Libanais, en majorité libanais, durant la période de vingt-sept ans qui va de 1946 à 1973, il a reçu 12,445 immigrants de nationalité libanaise, dont 10,565 nés au Liban (34).

Par rapport au total des immigrants de l'une et de l'autre périodes, les Libanais représentent, il est vrai, un pourcentage négligeable: 0,16% de 1900 à 1945 et 0,32% de 1946 à 1973. Les choses changent si l'on s'en tient à la province de Québec. La nouvelle immigration y a une certaine importance. Par exemple, si l'on considère la répartition des immigrants admis au Québec selon les quinze principaux pays de citoyenneté, le Liban figurait au 14^e rang en 1968 (1,8% du total des immigrants), au 15^e en 1970 (1,7%), au 13^e en 1971 (1,8%), et au 14^e en 1972 (1,5%) (35).

Il reste à définir et à situer ceux que nous avons appelés "les Libanais d'Egypte". Depuis plus d'un siècle, il existait, au Caire et à Alexandrie, une importante colonie libanaise issue d'une émigration qui avait commencé vers le milieu du siècle dernier. Les membres de cette colonie formèrent assez vite une élite d'hommes d'affaires, d'écrivains, de journalistes, d'administrateurs, de médecins, d'ingénieurs, qui contribua grandement à la renaissance de l'Egypte. "Lorsque le khédivé Ismaïl (1863-1879) lança un plan de modernisation de son administration, écrit un historien, il ne trouva sur place qu'un groupe en qui il pût avoir confiance: les diplômés des Universités européennes de Beyrouth. Lorsque les Anglais occupèrent l'Egypte, ils virent dans les Libanais formés à l'Université Américaine de Beyrouth un "don de Dieu". Ils rendaient de tels services comme médecins, pharmaciens, secrétaires et fonctionnaires dans l'administration civile et militaire de l'Egypte et du Soudan que nombre de hauts fonctionnaires britanniques répétaient à qui voulait l'entendre: Nous aurions de toute façon pu occuper cette terre mais nous n'aurions pas pu l'administrer sans les Libanais et les Syriens" (36). A la veille de la révolution nassérienne, cette société était encore la plus brillante d'Egypte. Formés dans les collèges privés français ou anglais, ne fréquentant que les cercles étroits de la grande bourgeoisie égyptienne et des colonies occidentales, les Libanais d'Egypte se sentaient et se disaient volontiers plus d'Occident que d'Orient. La prise du pouvoir par Nasser, la nationalisation du Canal de Suez, la mainmise de l'Etat sur le secteur privé, l'arabisation de l'enseignement furent les facteurs déterminants de l'exode de ce groupe social.

La majorité de ces Libanais d'Egypte émigrèrent au Liban et s'établirent dans ce pays en reprenant leur nationalité d'origine, quand ils ne l'avaient pas gardée grâce à l'attachement de leurs pères à la patrie d'o-

origine et en vertu du principe de la double nationalité admis par le Liban. D'autres furent plus circonspects: le Liban leur paraissait un pays instable et ils ne voulaient pas faire deux fois l'expérience de l'exode. Ils choisirent des pays plus lointains et plus sûrs; en particulier le Canada. Le Liban ne fut pour eux qu'une étape plus ou moins longue suivant les cas. Certains préférèrent émigrer avec le passeport libanais, à cette époque mieux accepté internationalement que l'égyptien. Quand ils n'avaient pas gardé leur nationalité d'origine ils prirent le temps de la récupérer. D'autres partirent avec le passeport égyptien. Certains enfin tentèrent de s'établir dans tel ou tel pays d'Europe avant de suivre leurs compatriotes avec un passeport européen. Les Libanais d'Égypte arrivèrent au Canada à partir de 1956. La diversité de leurs papiers d'identité à l'arrivée rend impossible leur recensement. Les statistiques officielles ne permettent pas de les identifier. D'après les estimations communes, ils seraient, au Canada en général et à Montréal en particulier, deux fois plus nombreux que les Libanais du Liban.

Si, dans le domaine de l'acculturation, des différences de comportement sensibles distinguent souvent ces deux catégories de Libanais, sur le plan de l'adaptation et de l'intégration ils partagent en général les mêmes problèmes, à quelques nuances près, dues au caractère plus individuel de l'immigration des Libanais du Liban.

A. Problèmes d'adaptation: habitat et habitation.

Dans tous les pays d'Amérique les anciens émigrés libanais, comme les autres émigrés d'ailleurs, se groupaient par quartiers. Chaque ville importante avait son quartier syro-libanais ou "turc" (37) à la fois résidentiel et commercial sans que ce quartier prit nécessairement le caractère fermé d'un véritable ghetto. Dans certaines villes il reste encore aujourd'hui des traces de cette ancienne organisation de l'habitat. Il n'en va pas de même pour la nouvelle immigration qui relève de l'initiative individuelle. Certains sujets nous ont même avoué que, durant les deux ou trois premières années et malgré la solitude qui en résultait, ils avaient évité systématiquement la fréquentation de leurs compatriotes dans le souci de mieux s'intégrer au milieu québécois. Mais ce ne sont là que des cas-limites.

S'il n'y a pas dans le Québec de quartiers ethniques libanais, il existe par contre des formes atténuées de regroupement, destinées à remédier à la solitude des immigrants et à leur assurer une transition harmonieuse. Ainsi par exemple, à leur arrivée à Montréal, beaucoup de familles libanaises d'Égypte se regroupèrent par immeubles. Mais, à en croire le témoignage de certaines personnes qui avaient vécu cette expérience, il ne fallait pas longtemps pour que cette cohabitation devint insupportable; l'immeuble devenait vite en effet le lieu où l'on passait son temps à récapituler le passé par le petit bout de la lorgnette, c'est-à-dire à travers les commérages et les cancans; le lieu où l'on idéalisait la vie en Égypte au point d'en oublier les aspects qu'on avait toujours dénoncés là-bas; le lieu enfin où l'on se livrait à la critique systématique des Québécois pour se dissimuler ses propres difficultés à s'adapter au nouveau milieu. Nous avons vu un autre modèle de regroupement, à la fois plus discret et plus efficace, dans un quartier résidentiel de la banlieue de Montréal. Cinq familles libanaises habitent dans les mêmes parages, mais d'une part chacune a son duplex et son jardin et jouit d'une parfaite indépendance, d'autre part ces maisons alternent immédiatement avec celles de familles de souche canadienne. Cette formule représente une solution

remarquablement apte à faciliter l'adaptation au nouvel habitat, du fait qu'elle constitue un véritable remède à l'isolement, tout en évitant les écueils de la ségrégation ethnique. Il est d'ailleurs frappant que ces familles, qui aiment à se retrouver entre elles pour se retremper dans l'ambiance sécurisante du type de relations auquel elles sont accoutumées, cherchent en même temps le contact avec les familles canadiennes des environs et réussissent à établir avec elles des liens de bon voisinage et parfois d'amitié.

Mais dans leur immense majorité, les immigrants libanais ne se sont pas souciés de telles précautions. Ils ont choisi leur logement en fonction d'autres critères et ils se trouvent mêlés aux autres éléments de la population canadienne ou néo-canadienne. Sans doute souffrent-ils de l'isolement mais celui-ci varie en fonction du type de logement qu'ils ont choisi. Nous avons recueilli à cet égard un témoignage fort significatif: "Au début, nous vivions dans un quartier traditionnel où des maisons indépendantes, presque accolées l'une à l'autre, étaient flanquées sur la façade d'un escalier extérieur et à l'arrière d'un bout de jardin. Entre voisins on se rencontrait facilement soit sur les escaliers en entrant et en sortant, soit au jardin où l'on faisait un brin de causerie par-dessus la murette ou à travers le treillis de séparation. Des relations s'établissaient, d'où naissaient parfois des amitiés. Maintenant nous vivons dans un bloc, un immeuble énorme où les gens, pour sauver leur autonomie, ignorent volontairement jusqu'à leurs voisins de palier. C'est l'anonymat parfait. D'autre part les gens ici sont beaucoup plus instables que ceux du quartier traditionnel où nous habitions auparavant. Ils passent leur temps à déménager et sont en perpétuel mouvement. Ils restent un ou deux ans puis, un beau matin, ils quittent leur appartement et s'en vont on ne sait où sans crier gare. Alors on se dit: A quoi bon tenter d'établir des relations avec eux. Avant d'y arriver, ils seront déjà partis!" Presque tous les immigrants que nous avons interrogés attribuent, en partie, cette froideur des relations humaines à l'anonymat des grands immeubles, à la mobilité géographique excessive des locataires, aux grandes distances et au climat rigoureux. Mais ils mettent davantage en cause des facteurs de psychologie collective qui jouent au niveau des relations sociales et que nous évoquerons plus loin.

Il est certain que l'austérité de l'habitat est de nature à exacerber chez les immigrants la nostalgie de leur pays d'origine qui, à maints égards, est l'opposé du Canada; un pays miniature, un pays de soleil, un pays où les relations humaines sont marquées par une grande familiarité. "A tous les détails les plus ordinaires de la vie, écrit l'immigrante déjà citée, se superposent d'autres circonstances faites de soleil, de joie, d'accomplissement. C'était autrefois, il y a bien longtemps, Il y a quatre ans! au Liban" (38). Mais les nouveaux immigrants savent exorciser les sortilèges de la nostalgie: 70% de ceux que nous avons interrogés sont des gens qui, depuis leur installation au Québec, ont fait au moins un voyage par an au Liban, parfois deux ou trois. Cette alternance leur donne l'impression sécurisante qu'ils n'ont pas réellement abandonné leur pays ou du moins qu'ils peuvent y retourner quand ils le désirent. Leur langage est, à cet égard, d'une ambiguïté significative. Quand on leur demande s'ils comptent rester définitivement au Canada, ils répondent positivement en alléguant tous les arguments qui justifient une telle décision et qui pratiquement se résument en un seul: ils sont heureux parce qu'ils ont trouvé au Québec ce qu'ils étaient venus y chercher et même davantage. Mais il est rare qu'ils

n'ajoutent pas à la fin de leur discours une phrase comme celles-ci: "Remarquez que je ne renonce pas au principe d'un retour possible"; "Si la société libanaise change profondément, je retournerai probablement dans mon pays"; "On ne sait jamais, rien n'est définitif dans ce monde, il se peut que je retourne un jour". De telles phrases sont évidemment destinées à chasser le souvenir de la rupture avec le passé et l'angoisse qu'il est à tout moment susceptible de réveiller.

Mais les voyages périodiques au pays d'origine ont aussi une valeur thérapeutique. La nostalgie a ceci de particulier qu'elle porte l'immigrant à embellir son pays d'origine par la pensée, à en grossir démesurément les qualités et à en estomper les défauts. Or comme nous le disait le Directeur de l'Office de l'Immigration à Québec, "un voyage de deux ou trois mois chez soi guérit l'immigrant de cette maladie"; il le rend à la réalité et lui fait toucher du doigt, à nouveau, les aspects négatifs qu'il a précisément voulu fuir en choisissant d'émigrer. Les témoignages des immigrants libanais sont à ce point de vue éloquentes: "J'ai toujours du plaisir à retourner au Liban, mais chaque fois je me rends compte qu'il me serait impossible d'y vivre"; "Retourner au Liban en touriste c'est une chose, retourner y vivre me paraît de plus en plus impensable"; "Chaque fois que je retourne au Liban, au bout de quinze jours je m'ennuie et ne supporte plus rien, ni les gens ni les choses. J'ai hâte de rentrer au Canada". On pourrait multiplier les déclarations de ce genre.

Il reste le cas de la minorité qui n'a pas les moyens de se livrer à ce genre de pèlerinage aux sources. Nous en avons rencontré un certain nombre. La nostalgie prend parfois chez eux des dimensions lancinantes. Un témoignage mérite d'être cité. Il émane d'une jeune Québécoise mariée avec un pâtissier libanais: "Parfois mon mari semble envahi par une certaine mélancolie. Je m'en rends compte et il le sait. Alors il me dit: ah! je sors un moment, j'ai une petite commission à faire. Il prend sa voiture, il s'absente une heure et il revient de bonne humeur. Quand il sort ainsi, je sais qu'il pense à son pays, qu'il en a la nostalgie, et qu'il ne peut pas me communiquer sa peine".

B. Problèmes d'intégration: les relations secondaires

Du point de vue professionnel, deux différences distinguent l'ancienne et la nouvelle immigrations. Sauf exceptions individuelles, les anciens immigrés se sont adonnés, à leur arrivée dans les pays d'Amérique, au petit commerce en commençant en général par la vente ambulante. Les professions adoptées par les nouveaux immigrés présentent au contraire un éventail large et différencié. D'autre part, les anciens immigrés ont gardé longtemps la marque du mépris que leur valurent leur métier marginal et leurs coutumes exotiques. Une fois enrichis, ils se faisaient sans doute accepter par la société d'accueil, mais de l'acceptation à la reconnaissance proprement dite il restait un écart que seuls leurs enfants ou leurs petits-enfants réussissaient à franchir. Les nouveaux immigrés, quelle que soit leur profession, arrivent avec une préparation suffisante pour se faire accepter et reconnaître au moins dans leur milieu immédiat.

Les statistiques disponibles nous permettent d'illustrer la diversité des professions choisies par les immigrés libanais en prenant pour exemple l'année 1973 (39). Cependant en ce qui concerne l'analyse des professions, les divers pays n'y sont considérés que comme "lieux de dernière

résidence permanente" des immigrants. Comme tel, le Liban, en 1973, a fourni au Canada le total de 1,325 personnes (40) dont 1,161 seulement de nationalité libanaise (41). Le total de 1,325 recouvrait une population active de 625 personnes (42). Celles-ci se distribuaient ainsi: 30 propriétaires ou administrateurs d'entreprises, 84 membres des carrières libérales et scientifiques (43), 50 employés de bureaux, 46 commerçants et voyageurs de commerce, 93 employés de service (44), 23 cultivateurs ou ouvriers agricoles, 53 ouvriers spécialisés dans la construction, 179 ouvriers spécialisés dans la fabrication et la mécanique, 14 manoeuvres et 53 dont le métier n'était pas spécifié. Si l'on évalue cette distribution professionnelle dans les termes d'une stratification sociale fondée sur le "statut", les classes moyenne et moyenne inférieure, représentées par les travailleurs manuels, atteignaient la proportion de 66% et la classe moyenne supérieure, représentée par les travailleurs intellectuels, les membres des carrières libérales, les entrepreneurs et les commerçants, celle de 34%. Mais deux remarques s'imposent. Dans le total de 1,325 immigrants, dont le Liban était le pays de dernière résidence permanente, il y avait 111 Syriens dont il est probable qu'une bonne partie étaient au Liban des ouvriers ou des manoeuvres. D'autre part, de ces 1,325 immigrants, 387 seulement sont restés au Québec, soit 29%, les autres ayant choisi les provinces anglophones, en particulier l'Ontario et l'Alberta (45). De ces 387 personnes, 330 seulement avaient la nationalité libanaise et comptaient une population active de 184 personnes. Or de ces 184 immigrants, 54% représentaient la classe moyenne supérieure et 46% la classe moyenne inférieure (46).

Ces dernières proportions donneraient à penser que parmi les citoyens libanais qui choisissent le Québec, la proportion des gens de la classe moyenne supérieure est plus élevée que parmi les Libanais qui choisissent les provinces anglophones. C'est ce qui nous a été d'ailleurs affirmé par un certain nombre d'immigrants. Une telle conclusion est vraie pour l'année 1973, elle l'est aussi probablement, mais à un moindre degré, pour les années précédentes, car la vague de 1973 avait ceci de particulier qu'elle comportait une proportion de gens cultivés supérieure à celle des années 1968-1972 (47). Il reste que si l'on distingue, à l'intérieur de la classe moyenne supérieure, les travailleurs intellectuels et les membres des carrières libérales des chefs d'entreprises et des commerçants, il est certain que la première catégorie tend en général à choisir le Québec, où elle retrouve son monde linguistique et culturel privilégié. En effet la grande majorité des Libanais qui disent savoir le français et l'anglais, en plus de l'arabe, sont des gens qui ont pratiqué, dès leur enfance, un bilinguisme franco-arabe fondamental, auquel ils ont ajouté l'usage de l'anglais comme simple langue d'appoint.

En arrivant au Québec, la majorité des immigrants Libanais disposent d'un certain nombre d'atouts qui facilitent leur insertion professionnelle dans la société. C'est d'abord un niveau d'instruction relativement élevé. Si on prend pour critère le nombre d'années d'instruction des citoyens libanais entrés au Québec en 1973, 37,5% avaient fait entre 4 et 10 années d'études, et 62,5% entre 11 et 20 ans. L'année 1973, nous l'avons vu, fournit un ordre de grandeur surfait, mais pas au point d'invalider une comparaison avec les autres groupes ethniques, lorsque celle-ci montre des écarts différentiels considérables. Pour prendre quelques exemples significatifs, ces chiffres indiquent un niveau inférieur à celui des immigrants français (25% de 0 à 10 ans d'études, 75% de 11 à 20) ou à

celui des immigrants du Royaume-Uni (27% et 73%), mais très nettement supérieur à celui des immigrants des pays méditerranéens comme l'Espagne (61% et 39%), la Grèce (80% et 20%), l'Italie (87% et 13%), et le Portugal (97% et 3%) (48). Ensuite la maîtrise du français et/ou de l'anglais par 55% à 72% des immigrants Libanais, suivant les années, les met en position privilégiée par rapport à la plupart des autres groupes ethniques. Enfin, de manière plus générale, leur appartenance préalable à une société marquée par un pluralisme ethnique, culturel et linguistique peu ordinaire leur fournit une souplesse mentale et une aptitude à l'adaptation qui n'échappent pas à l'observateur le plus pressé.

Pour passer des critères formels à la réalité concrète, nous avons recueilli quelques informations auprès des responsables des offices de l'immigration (49). Selon eux, il n'y a jamais eu de vrais problèmes d'intégration pour les Libanais, comme il y en a pour les Sud-Américains, les Haïtiens et d'autres... Plusieurs de ces Libanais sont des immigrants investisseurs: ils arrivent avec des capitaux, fondent ou rachètent des entreprises et créent ainsi de l'emploi. D'autres se sont engagés dans l'enseignement, au niveau du secondaire et de l'Université: autour des années 1968-1970, il y avait un appel de ce côté là; maintenant le secteur est saturé. De même il y a eu une ruée de médecins libanais: ils sont actuellement plus de 200 qui occupent des postes importants dans les hôpitaux et les Centres de recherche et qui donnent toute satisfaction. A présent ce secteur aussi est plus ou moins saturé. D'autres enfin, après avoir essayé divers emplois, le temps d'obtenir la nationalité canadienne, occupent des postes de fonctionnaires dans l'administration fédérale ou provinciale. Il y a enfin des gens qui viennent occuper une place d'employé ou d'associé préparée pour eux par ceux qui les ont appelés. Ces catégories de gens en général ne s'adressent pas au Service de l'emploi. Les Libanais qui s'adressent au Service sont en général des immigrants "nominativement désignés" qui se disent qualifiés et dont les qualifications à l'arrivée se révèlent inférieures aux exigences requises. Ils se trouvent alors dans la double obligation de se recycler et de trouver un gagne-pain provisoire. Ils s'adressent au Service de l'Emploi pour résoudre leur problème. D'après les informations recueillies, ils ne sont pas nombreux (50) et, une fois placés, ils ne posent plus de problème.

Ce qui importe, c'est de savoir dans quelle mesure l'insertion professionnelle, relativement aisée, s'accompagne d'une intégration sociale proprement dite. Dans leur milieu professionnel, quel qu'il soit, les néo-immigrants libanais réussissent assez vite à se faire accepter et ne tardent pas à conquérir l'estime de leurs collègues. Un éminent sociologue canadien nous a commenté le phénomène dans les termes suivants (51): "L'expérience de la coexistence intercommunautaire que les Libanais vivent dans leur pays les prédispose à s'adapter à la société québécoise qui est aussi une société pluraliste. D'autre part ils sont dans leur grande majorité des gens de la classe moyenne et le Québec est un pays de classes moyennes. Pour m'en tenir à l'Université, il est très rare que nous ayons des problèmes avec les étudiants libanais. Nous en avons avec les Égyptiens, les Marocains et d'autres Arabes. Pourquoi? Parce que le Libanais est discret et non agressif. Les autres sont très souvent volubiles et agressifs. Or dans notre système canadien français, toute forme d'agressivité est rejetée. Dans un débat quelconque, l'étudiant libanais exprime son opinion avec intelligence, discute celle des autres, mais il arrive un moment où il sait se taire, pour éviter que la discussion ne tourne à la dispute, quitte à reprendre son idée

à un autre moment. Les autres ne savent pas s'arrêter, ils discutent à perte de vue et avec obstination. Je n'ai jamais vu les Libanais manifester de l'agressivité sauf lorsqu'il s'agissait des Palestiniens. Mais là encore, ils savaient faire des concessions. La cause profonde de cette différence entre les Libanais et les autres arabophones me semble être la suivante: ces derniers cherchent leur sécurité dans le dogmatisme idéologique, tandis que les Libanais fondent leur sécurité sur le réseau de relations humaines qu'ils tissent autour d'eux. C'est cela qui leur attire la sympathie des Canadiens".

Tisser un "réseau de relations humaines" où trouver sa sécurité exige une attention d'autant plus grande que la majorité des Libanais ont le sentiment qu'il suffit d'un faux-pas pour que les Québécois leur retirent la confiance qu'ils leur ont donnée. Aussi ont-ils tendance à multiplier les attitudes complaisantes et même parfois à tomber dans la surenchère dans le seul but de se faire accepter. Quelques exemples suffiront à illustrer ce phénomène. Etant en visite chez des amis libanais à Montréal, je constatai que leurs enfants, nés au Liban, parlaient alternativement deux français différents: avec leurs parents un français dépourvu d'accent particulier, au téléphone et avec leurs camarades canadiens, un français affecté d'un accent québécois prononcé. Comme je m'en étonnais, les parents me répondirent: "Que voulez-vous? Si leurs camarades les entendent parler le français de France, ils les traiteront de snobs et les laisseront tomber". Cette réflexion n'était pas sans fondement. La confiance d'un Libanais adulte, fonctionnaire au Gouvernement Fédéral, m'en a apporté la preuve: "Les Québécois s'acharnent parfois à nous faire sentir notre différence. Par exemple, nous sommes en train de causer avec eux; comme nous n'avons pas l'accent québécois, une fois sur cinq, ils nous interrompent: "Toi, là, tu n'es pas Québécois!" Vous vous croyiez intégrés et toc! Ils vous font sentir que vous êtes étranger". Pour se faire admettre sans réticence, la tentation est alors de faire oublier son origine: "Il y a une quinzaine de familles québécoises que nous fréquentons, m'a dit un enseignant. Depuis que nous sommes entrés dans ce milieu, ma femme et moi, nous n'avons jamais parlé du Liban, ni directement, ni indirectement. Avec les Québécois, nous ne parlons que des problèmes québécois. C'est grâce à cette attitude que nous sommes admis dans leur milieu". De la concession à la surenchère, il n'y a qu'un pas qui est vite franchi. "Parfois, m'a confié un autre enseignant, j'ai l'impression d'aller trop loin dans le sens des Québécois. Sur le moment mon attitude est spontanée. A l'analyse, je me rends compte que je fais de la surenchère dans le souci de m'intégrer. Par exemple il m'arrive encore de défendre l'indépendance du Québec contre les Québécois, de me montrer plus royaliste que le roi. Il faut vous dire que j'ai été indépendantiste jusqu'à une date récente. Maintenant je doute..." On pourrait multiplier les exemples de ce genre, qui montrent en somme les excès ou les défauts d'une qualité: la grande plasticité mentale des Libanais, qui facilite sans aucun doute leur intégration à la société d'accueil.

C. Problèmes d'intégration: les relations primaires

Mais cette intégration les laisse en proie à un sentiment secret de frustration, car elle ne concerne que les relations secondaires, c'est-à-dire des relations confinées au milieu du travail et au cercle professionnel, des relations plus ou moins formelles qui aboutissent rarement à l'amitié proprement dite. Les témoignages à cet égard, sont nombreux:

"Les Québécois ont des groupes, des cercles difficiles à pénétrer"; "Souvent, en sortant de l'Université avec des collègues québécois, je leur dis: Voulez-vous passer prendre un thé à la maison? Ma proposition les étonne: votre femme n'est pas avertie, ce n'est pas possible! J'ai beau insister en leur expliquant que nous Libanais sommes habitués à recevoir sans cérémonie, il n'y a rien à faire. Peut-être ont-ils peur que nous ne prenions des libertés semblables avec eux!"; "Ici, les rapports s'établissent plus difficilement qu'au Liban. J'en ai souffert les deux premières années. Nous sommes 35 professeurs dans le Département: or la première année, deux collègues seulement m'ont invité chez eux"; "Les Québécois sont froids; si curieux que ça puisse paraître, ils sont plus froids que les Canadiens anglophones. C'est que ces derniers sont moins complexés, alors le contact avec eux est plus facile. Mais avec les uns et les autres, comme d'ailleurs avec les Américains, les relations restent superficielles"; "Les Québécois se montrent susceptibles et la communication avec eux devient difficile. Ce qu'ils disent, je le comprends; ce que moi je dis, ils l'interprètent. Si je leur dis: je n'aime pas les hot-dogs, ils comprennent: je n'aime pas le Québec!"; "On ne peut pas aller chez un Québécois le dimanche après-midi. On peut l'inviter une ou deux fois, mais en général il n'y a pas de réciprocité. Il ne vous invite pas de son côté. Alors les choses en restent là"; "Se lier d'amitié avec un Québécois, c'est difficile. La raison principale, me semble-t-il, en est que les circonstances de la vie ne permettent pas de relations permanentes. Ici, c'est comme aux Etats-Unis, les gens changent sans cesse de quartier ou de domicile. Nos vrais amis québécois se comptent sur le bout des doigts: trois familles. Ce sont des familles de collègues. Mais que je change de collège et tout sera perdu! Je crois qu'il en va de même entre eux. Ça nous choque, parce que nous ne sommes pas habitués à ce genre de relations sociales. Disons qu'ils ont un autre style de relations, c'est tout, et l'immigrant doit s'y faire". Il n'est pas inutile de clore cette série de témoignages par la réflexion du Directeur de l'Office de l'immigration à Québec (52), conscient de cette difficulté qu'éprouve l'immigrant à lier amitié avec les Québécois; "Je dis aux immigrants: si vous ne cherchez pas seulement le dollar, les Québécois vous accepteront. Ils n'auront plus l'impression que vous venez leur arracher leur job. Faites le premier pas, provoquez les amitiés, les Québécois sont timides mais dans le fond aimables et très serviables. Mais soyez discret: le Québécois donne son amitié assez facilement, mais il l'ôte aussi facilement! En Europe c'est le contraire: il faut un temps infini pour se faire des amis. Ceux-ci prennent le temps de vous éprouver préalablement".

En réalité cet isolement affectif est le lot de tout immigrant dans n'importe quelle société d'accueil. Ce qui change, ce sont les modalités de l'ostracisme dont les nouveaux-venus se sentent l'objet. Cet ostracisme d'ailleurs ne recouvre pas nécessairement une attitude hostile, il émane de la différence des styles de vie, car, dans un premier moment, la différence se pose toujours comme exclusion. A cet isolement affectif, les Libanais de l'ancienne émigration trouvaient un remède immédiat en développant leurs relations primaires au sein de la famille et de la collectivité. C'était l'époque où les immigrants arrivaient par groupes et s'installaient dans un même quartier, en tentant d'y reconstruire un monde analogue à celui de leur village d'origine. Il n'en va pas de même pour les Libanais de la nouvelle immigration. D'une part, ils n'ont ni quartier ethnique, ni institutions propres.

D'autre part, ils ne fréquentent ni les Libanais de l'ancienne émigration, ni même leurs descendants. Trop de différences les séparent. Les anciens sont encore marqués par leur histoire, celle d'une lutte acharnée et pénible pour amasser un capital, permettre à leurs enfants d'étudier et d'être en tous sens des Canadiens à part entière. A leurs enfants ils ont transmis le culte de l'économie et du prestige social. Ils éprouvent un certain ressentiment devant ces néo-immigrés pour qui tout semble facile, qui arrivent dotés de toutes les qualifications nécessaires pour réussir - connaissance des langues, diplômes, spécialité, etc... - et qui semblent étrangers à toute idée de thésaurisation. Aussi les rares rencontres entre anciens et nouveaux immigrés - par exemple au sein de l'Union Culturelle Libanaise Mondiale (U.C.L.M.) ou à l'occasion de la visite d'un prélat libanais en tournée pastorale - restent-elles formelles: les conversations s'y convertissent facilement en un échange irritant de reproches et de justifications. Coupés de la collectivité ethnique, les néo-immigrés sont également coupés de la famille étendue qui, au Liban, prolonge affectivement le foyer. Les couples que nous avons rencontrés sont parfaitement conscients des inconvénients que comporte cette étroite liaison entre le foyer et la famille étendue et ils sont satisfaits d'avoir échappé à l'emprise souvent étouffante de la parentèle. Mais en même temps ils constatent l'inconvénient que représente, pour l'éducation affective de leurs enfants, l'absence totale des grands-parents, des oncles et des tantes. Quant à eux, ils n'échappent à la solitude qu'en liant, avec deux ou trois familles libanaises, une amitié solide qui leur serve de point d'appui affectif. C'est dans ce groupe restreint que se développent les relations primaires. Mais, dans les premières années, il n'est pas rare que tel ou tel membre de la famille immigrante, psychologiquement plus fragile que les autres, connaisse une véritable dépression. Parmi les mères de famille que nous avons rencontrées, quatre avaient subi cette épreuve: réduites à rester à la maison pendant que leur mari était au travail, privées de toute amitié et même de toute compagnie, elles n'avaient pas résisté aux effets de cette solitude sévère. Une fois rétablies, elles ont pris un travail à mi-temps, parfois à domicile, et peu à peu elles ont réussi à nouer des relations cordiales ou amicales avec des Libanaises et des Québécoises.

Sauf exceptions, pour l'immigrant libanais, le milieu québécois ne se transforme en un "lieu" de relations primaires que dans le cas du mariage mixte. Dans notre échantillon, sur 36 personnes mariées, 8 (7H+1F) avaient pour conjoint une québécoise ou un québécois. Ce taux d'exogamie ethnique est appréciable, si l'on pense qu'il s'agit de la génération des immigrants proprement dits et que des 28 personnes mariées avec des compatriotes, 22 étaient déjà mariées à l'arrivée. Dans l'ancienne émigration, essentiellement représentée par les descendants des pionniers, nés au Canada, le taux d'exogamie dépasse 50% (53). Quoiqu'il en soit des chiffres, le mariage mixte, quand il est réussi, donne lieu, aussi bien au niveau de la perception qu'à celui de l'affectivité, à un processus réciproque d'acculturation d'une richesse incomparable.

IV - ACCULTURATION DES NOUVEAUX IMMIGRÉS LIBANAIS AU QUÉBEC

A. Acculturation matérielle et acculturation formelle

Nous ne nous occuperons pas ici de l'acculturation matérielle qui accompagne l'intégration sociale des immigrés au niveau des relations secondaires et qui se traduit par l'adoption des comportements extérieurs, plus ou moins standardisés, qui sont de mise dans la société d'accueil. Les

immigrés les apprennent assez rapidement et les reproduisent dans la mesure où ils en ont besoin. Il s'agit somme toute d'un mimétisme aisé et inoffensif, puisqu'il laisse intactes les structures de la pensée et de la sensibilité et qu'il ne risque pas de ce fait de conduire à la stéréotypie. Ce qui nous intéresse, c'est l'acculturation formelle qui accompagne les tentatives de l'intégration des immigrés au niveau des relations primaires et qui, de ce fait, affecte précisément leur manière même de penser et de sentir. Si le mimétisme s'installe à cette profondeur, c'est que la psychologie des sujets, fragile, s'est aliénée dans un processus d'ajustement mécanisé à l'engrenage social: c'est là ce que nous appelons la stéréotypie et qui est, en un sens, plus grave que la schyzophrénie. En effet le comportement caractéristique de la schyzophrénie est manifeste: il crie l'aliénation du sujet et son désir de libération, il comporte une espérance. Le comportement caractéristique de la stéréotypie est occulte: le sujet est devenu complètement étranger à lui-même, mais nul ne s'en rend compte. S'il lui arrive de crier, c'est dans des actes totalement désespérés comme le crime et le suicide. On comprend alors, mais trop tard, jusqu'où allait son aliénation.

Mais la stéréotypie est une perversion du processus d'acculturation. Celui-ci est en soi le contraire du mimétisme: il est essentiellement un processus créateur. Le sujet ne rejette pas les modèles culturels de son pays d'origine pour adopter tels quels les modèles de la société d'accueil. Dans cette période transitoire où il tente d'une part de prendre de la distance par rapport aux modes de penser et de sentir ancestraux et d'autre part d'assimiler ceux de la société d'accueil, il s'essaie à des modes nouveaux, intermédiaires, qui représentent une innovation par rapport à l'un et l'autre monde culturels. Les représentants de la société d'accueil avec qui il est en contact permanent et qui, par un jeu complexe d'oppositions et d'identifications, lui permettent d'innover, subissent à leur tour l'influence de son monde culturel originel et entrent, par la porte opposée, dans le même processus créateur d'une culture de synthèse. Aussi l'acculturation est-elle essentiellement réciproque, quoique souvent inégale, l'influence de la société d'accueil étant plus puissante que celle de l'apport étranger.

B. Expériences d'acculturation: niveau de la perception

Nous n'avons pas les moyens de saisir directement l'acculturation formelle des immigrés libanais au niveau de la perception, c'est-à-dire des modèles de pensée. Il y faudrait la collecte et l'analyse d'autobiographies détaillées ou une observation participante prolongée. Ce que nos entretiens, relativement rapides, nous permettent de reproduire, c'est la manière dont ces immigrés intuitionnent les modes de penser québécois et la manière dont ils y réagissent.

Trois catégories de personnes apparaissent immédiatement à l'analyse. La première est celle des gens qui, s'attendant à trouver au Québec la langue et la culture françaises telles qu'ils les ont assimilées dans les collèges français de Beyrouth ou en France même, se trouvent profondément déçus de constater qu'ils ont affaire à une langue française fortement particularisée et à une culture fort différente de celle de la France. Ils ne voient rien de nouveau ou d'original dans ce monde culturel inattendu; ils y voient une dégradation et une folklorisation du monde culturel français. Le refus s'installe peu à peu au fond d'eux-mêmes et engendre une dialectique infernale qui peut les pousser au seuil de la pathologie. Vis-à-vis de la culture québécoise, ils n'ont que mépris: "Il n'y a pas de vraie culture chez

les Québécois, pas de pensée originale"; "Les québécois sont pris entre l'attrait qu'exerce sur eux la société de consommation et la culpabilité d'y céder: leur créativité est paralysée"; "Leur culture, c'est la culture française vidée de son contenu, contaminée par l'influence américaine"; "Nous avons choisi le Québec pour la langue et la culture françaises. Eh bien, c'est un fiasco!" Leur attitude négative ne manque pas d'être perçue par les Québécois qui, de ce fait, les rejettent sans aménité. Ce rejet engendre chez eux un ressentiment et une aigreur qui radicalisent leur refus du monde culturel québécois et lui confèrent un caractère hargneux, voire obsessionnel: "Mon mari, nous a confié une jeune Libanaise, était très à l'aise en France. Ici il n'est pas à l'aise du tout. Il n'apprécie rien de ce qui est québécois. Il déteste leur télévision, leurs spectacles, leurs idées, leurs conversations. Un jour je suis rentrée à la maison, il regardait à la télévision une partie de hockey entre Russes et Canadiens et il souhaitait ardemment la défaite des Québécois! Il est bloqué devant tout ce qui est typiquement québécois. Il en devient raciste". Et voici un témoignage direct émanant d'un enseignant: "J'ai constaté très vite qu'il y avait un monde entre le système culturel français tel que nous l'avions assimilé au Liban et le système culturel québécois. Ça a été pour moi un choc terrible, insurmontable... En venant, je voulais améliorer mon français, compléter ma culture. J'ai abouti au phénomène inverse: je me suis replié sur moi-même, pour sauvegarder le peu que je savais. Quand j'apprenais qu'il y avait un professeur européen de passage, j'allais suivre ses cours. Mais les professeurs québécois? Jamais. Pourquoi faire? Je ne prépare même pas les cours pour mes élèves, ils ne le méritent pas, ils veulent discuter, discuter de tout et de rien, ils ne veulent pas apprendre. Il y a des jours où je ne peux plus les voir". Celui qui a tenu ces paroles est le type même de l'immigrant insatisfait. Il est devenu la proie d'un véritable sentiment de persécution. Il envisage parfois de rentrer au Liban, mais l'idée de retrouver le monde fermé de son village et de sa famille le déprime et lui présente sa situation actuelle comme un moindre mal.

La deuxième catégorie représente la majorité des gens interrogés. Elle est celle de gens, qui sans porter un jugement de valeur sur les modes de penser inhérents à la culture québécoise, se montrent disposés à les assimiler sans perdre pour autant leur monde culturel propre, acquis au Liban ou en France. Ils perçoivent vaguement dans cette ouverture le principe d'un enrichissement culturel, mais ils ne cherchent pas à analyser leur intuition. Voici une série de brefs témoignages qui illustrent cette attitude: "La culture québécoise est ce qu'elle est, la pensée québécoise est pauvre par rapport à la française, mais elle apporte quelque chose de nouveau et à ce titre elle est intéressante"; "Les Québécois n'ont pas la même échelle de valeurs que nous, mais dans un sens c'est tant mieux! Ils nous obligent à remettre en question la nôtre, qui n'est pas nécessairement infailible"; "Nos enfants apprennent une échelle de valeurs à la maison et une autre à l'école. Nous ne savons plus quoi faire avec eux. Mais les idées qu'ils rapportent de l'école mettent aussi en question les nôtres. Nous ne savons plus où nous en sommes. Nos enfants traverseront certainement une crise sérieuse. Nous tâcherons de l'atténuer par une attitude ouverte et compréhensive. Après tout ils ne sont plus libanais, ils sont québécois". Et voici un dernier témoignage où le conflit lui-même apparaît à l'immigration comme un facteur d'enrichissement: "J'ai longtemps confronté ce que j'ai d'orien-

al et d'européen avec ce que les Québécois ont de français et d'américain. A présent je me sens tiraillé entre tous ces courants. Je suis de partout et de nulle part. Intellectuellement je me sens tributaire de trois pays: Le Liban, la France, le Canada. Et pourquoi pas? Déraciné? Je le suis peut-être, mais c'est une expérience positive et, dans un sens, je souhaite que mes enfants la vivent également. C'est un cheminement enrichissant que nous n'aurions pas fait, si nous étions restés au Liban".

La troisième catégorie est celle de personnes qui n'ont pas tardé à percevoir dans le monde culturel québécois des modes de penser originaux, issus de la convergence des deux courants français et anglo-saxon: "La pensée québécoise, nous a dit un enseignant, est un effort inconscient pour intégrer l'apport culturel anglo-américain dans le cadre de la francophonie. Il y a là le germe d'un enrichissement considérable pour la pensée et la littérature francophones". Trois autres témoignages disent à peu près la même chose. Nous préférons citer celui, plus long et plus explicite, d'un professeur d'Université: "J'ai choisi le Québec à la fois parce que j'étais de culture française et que j'étais fasciné par l'Amérique. La France ne m'avait pas apporté grand chose, j'avais acquis une solide culture française au Liban. Une fois à Québec, j'ai mis du temps pour comprendre à quel niveau de la pensée s'opérait la synthèse intellectuelle de l'élément français et de l'élément américain. Au début, le discours québécois me déconcertait. J'utilisais la même langue que les Québécois, mais j'avais constamment l'impression que les mots n'avaient pas le même sens pour eux et pour moi. J'énonçais un argument, je sentais qu'il était mal perçu. Puis j'ai fini par comprendre. Le discours québécois est de type hybride, mais à mon avis, c'est un hybridisme de transition qui prélude à la synthèse dont je parlais tout à l'heure. Le processus est fascinant. Si vous discutez avec un Québécois, vous avez du mal à le suivre. Il peut commencer par des arguments théoriques, de type cartésien, et tout à coup le voilà qui glisse sans crier gare sur le terrain de la pensée empirique, des "case studies". Ou l'inverse. Dans de telles conditions, la discussion est fort difficile, mais ce qui m'intéresse, c'est le processus d'acculturation franco-américain qui régit le discours et qui est significatif d'une nouvelle culture en gestation".

C. Expériences d'acculturation: niveau de l'affectivité

L'acculturation formelle affecte aussi bien la manière de sentir que la manière de penser. Dans le domaine de l'affectivité, les expériences d'acculturation se signifient de façon privilégiée sur le terrain éminemment symbolique de la sexualité. Par la relation sexuelle avec l'Autre, l'immigrant espère entrer dans son intimité, c'est-à-dire découvrir son monde affectif et en forcer les portes pour y participer. Trois types de comportements sexuels se sont dégagés de notre enquête, dont les deux premiers attestent l'échec de cette tentative de communication affective avec l'Autre, et la troisième, au contraire, le succès d'une telle entreprise.

Le premier type de comportement consiste à utiliser la sexualité comme un remède à la solitude et au déracinement. "Il s'agit d'un certain déchaînement sexuel caractéristique des individus transplantés, en particulier des célibataires, au moment où, d'une part, les cadres de référence de leur société d'origine et les normes de comportement y attachées n'ont plus de prise sur leur conscience et où, d'autre part, ils n'ont pas encore intériorisé les cadres et les normes de la nouvelle société. Ils traversent alors une sorte de chaos culturel, dans lequel une activité sexuelle débordante

compense un vide psychologique et moral angoissant, et tient pour ainsi dire la place d'une "drogue". (54). Voici deux témoignages significatifs de ce comportement: "Au départ, je ne voulais pas dissocier le sexuel du culturel, nous a dit un célibataire de trente ans. Je voulais trouver dans la jeune fille québécoise autre chose que de beaux cheveux, une belle taille, etc... Je voulais m'initier à son monde culturel et affectif. Mais l'échange se révélait si pauvre, que je finissais par réduire ma partenaire à un objet sexuel. Au début, après l'amour, je voulais échanger des sentiments, des impressions, des idées. Par la suite, après l'amour, je ne songeais qu'à me débarrasser de la fille. C'est que les relations sexuelles ont souvent ici un caractère névrotique. Pour les Québécois et les Québécoises, victimes d'une société qui se mécanise à toute vitesse, les relations sexuelles sont vécues comme un remède contre la solitude. Pour nous immigrants, qui souffrons d'une solitude beaucoup plus grande, le chemin est vite pris et la sexualité devient une "drogue". Pour ma part j'ai fini par la prendre comme telle. Dès que j'ai du temps libre, j'invite une ancienne amie ou en cherche une nouvelle. Le cycle désir-satisfaction-frustration se reproduit indéfiniment. Je vous le dis, c'est comme une drogue".

Le second témoignage émane d'un étudiant Libanais. "Au Liban, dans mon village, je pouvais à peine toucher la main d'une jeune fille. Faire l'amour avec elle était impensable. J'étais frustré. En arrivant ici, la facilité des relations sexuelles m'est montée à la tête. D'autre part j'y voyais un moyen d'entrer dans le monde québécois, de le comprendre, plus exactement de le sentir. D'autant plus que les Orientaux ont ici la réputation d'être particulièrement attentionnés et délicats avec les femmes et que leur exotisme attire les Québécoises. Mais assez vite, mes aventures sexuelles ont pris l'allure d'une pure diversion. Au lieu de me mettre en couple avec une jeune fille, comme cela se fait ici, et de vivre avec elle une véritable expérience sentimentale, j'ai pris dès le départ un autre chemin, celui d'une recherche effrénée du plaisir. Il fut un temps où il me fallait deux ou trois femmes par jour. J'ai toujours une amie préférée, mais je l'habitue à accepter mes infidélités. Mon argument est simple: "Je ne suis pas satisfait... je suis polygame par tempérament". Parfois je me demande si je ne suis pas un obsédé sexuel. Je me dis que non. Quelle autre diversion y'a-t-il? Ou on fait ça ou on crève de solitude et d'ennui".

Le second type de comportement est encore plus négatif. Il est la conséquence logique du premier. Il se pose comme une réaction de dépit devant l'impossibilité de la communication affective profonde avec l'Autre et caractérise les personnes qui ont pris conscience d'avoir échoué à se faire admettre par l'Autre à travers la relation sexuelle. Cette relation tend alors à prendre une tournure sado-masochiste prononcée. Deux témoignages illustrent ce type de comportement: "J'ai vite compris, nous a dit un autre étudiant, que les Québécoises me recherchaient non par amour, mais pour avoir une aventure sexuelle avec un étranger, avec un brun aux yeux noirs! Alors j'ai commencé moi aussi à les utiliser pour mon plaisir et mon divertissement. Quand je sens que je commence à m'attacher à une fille, je la laisse tomber, même si je dois en souffrir. Si c'est elle qui s'attache à moi, ma réaction est identique, même si je sais que je la fais souffrir. Tout aurait été différent si mes premières aventures, que je voulais sentimentales autant que sexuelles, n'avaient pas été frustrées". Le deuxième témoignage est celui d'un jeune enseignant: "L'immigrant célibataire rentre chez lui le soir à 18h. et se trouve seul. S'il ne veut pas devenir fou, il doit se trouver une amie. Vous trouvez une amie: appelons-la Monique. Au

bout de six mois, d'un an au maximum, vous en avez marre, parce que vous n'avez pas réussi, avec Monique, à dépasser la relation sexuelle. Il ne s'est établi entre vous aucun échange affectif et culturel profond. Pourquoi? C'est difficile à dire. Toujours est-il que vous songez à changer de partenaire. Mais le vendredi soir arrive et vous vous dites: "La pauvre! Elle m'attend"; ou bien vous cédez à votre attendrissement et vous lui en voulez pour cela même; ou bien vous lui téléphonez pour lui dire que vous ne pouvez pas sortir, et vous avez mauvaise conscience. Mais vous sortez, vous allez au Congress Inn ou au Centre d'Achat. Vous rencontrez une très belle fille, vous l'abordez, mais elle vous envoie sur les roses. Vous êtes plus seul que jamais. Vous rentrez chez vous et vous vous dites: "Et quand je pense que la pauvre Monique ne demandait pas mieux que de sortir avec moi!" Vers 11 h du soir, vous téléphonez à Monique, vous la faites sortir puis vous faites l'amour avec elle. Mais secrètement, vous lui en voulez de vous tenir ainsi. Alors plus elle devient l'objet nécessaire qui meuble votre solitude et plus vous lui en voulez. Il s'établit entre vous et elle des relations ambiguës d'amour et de haine, auxquelles vous vous habituez comme à l'alcool. De guerre lasse, pour consacrer ce qui est devenu une habitude, vous pouvez finir par l'épouser. Imaginez ce que sera votre foyer. Je connais deux Libanais qui sont dans ce cas. L'un a avec sa femme des relations proprement névrotiques, l'autre a fait récemment une véritable dépression nerveuse."

Le troisième type de comportement est positif. Il consiste à vivre la sexualité comme un moyen de communication affective et culturelle avec l'Autre. Il aboutit à l'estime et à la reconnaissance réciproques, comme composantes d'un amour authentique. Nous en avons vu des exemples dans certains foyers mixtes libano-canadiens. Les femmes Canadiennes mariées avec des Libanais nous ont fait remarquer, dès l'abord, que si leur mariage était réussi, c'était en grande partie parce qu'elles venaient, comme leurs maris libanais, d'un milieu catholique traditionnel, et que, au-delà des différences de sensibilité et d'idées, elles partageaient avec eux une même échelle de valeurs fondamentale. Ce qui nous a frappé dans le cas de ces foyers, où nous avons interrogé séparément époux et épouses, c'est le caractère réciproque de l'acculturation. Voici, à titre d'exemple, les réflexions d'un jeune pâtissier libanais et de sa femme québécoise, la plus jeune d'une famille de dix-sept enfants: "La mentalité québécoise, nous a confié le mari, m'a tout de suite plu et ma femme l'incarne à la perfection. Elle a une sensibilité profonde, mais discrète et respectueuse. Ce n'est pas comme les Libanaises qui ont souvent une sentimentalité tapageuse. Je suis très heureux avec elle". Le témoignage de la femme est plus riche. Elle relève les défauts des Libanais qu'elle a connus par l'intermédiaire de son mari: susceptibilité excessive, tendance à l'ostentation, fierté à fleur-de-peau, etc... Mais elle s'attarde sur leurs qualités, telles qu'elle les perçoit à travers son mari: "Ils paraissent durs, mais ils sont hypersensibles. Il faut peser chaque mot pour ne pas les blesser. Ils savent comment traiter une femme. Ils savent l'épanouir, la rendre femme. Je sens que mon mari m'enrichit beaucoup affectivement. Suis-je en train de devenir libanaise? Qui sait? Après tout je le suis devenue sur certains points: par exemple, j'ai appris à marchander et, au contact de mon mari, je suis devenue une femme d'affaires!"

Voici un double témoignage d'un autre genre, émanant d'un couple d'enseignants: "Le mariage a été pour moi le grand moment de l'inté-

gration la société québécoise. Tout à coup j'ai pris racine dans une famille canadienne. J'ai compris, à travers ma femme, les comportements affectifs des Québécois. Au début je les croyais froids, peu sensibles. Je me trompais. Ils ont une sensibilité profonde, mais une sorte de pudeur les porte à cacher leurs sentiments en public. D'ailleurs j'ai parfois l'impression que je commence à me comporter comme eux, comme ma femme. De coeur je suis devenu Québécois". - "Je ne sais pas dans quelle mesure je ne suis pas devenue un peu libanaise, affirme sa femme. J'étais assez rigide, depuis mon mariage j'ai appris à mettre un peu de fantaisie dans ma vie. J'étais un peu sauvage, j'ai appris la sociabilité. J'avais des jugements à l'emporte-pièce, j'ai appris, au contact de mon mari, à nuancer mes opinions. Mais je suis encore dépassée par l'excessive diplomatie des Libanais. J'ai compris qu'une remarque faite par eux pouvait à la fois être très courtoise et aller très loin. Au début, durant les premiers mois de notre mariage, il m'était difficile de savoir ce que pensait mon mari, à cause de ce protocole de diplomatie et de courtoisie qui réglait ses moindres phrases. Puis je suis peu à peu entrée dans les subtilités de ce langage et j'ai découvert la sensibilité qui se cache derrière. Mon mari est beaucoup plus sensible que moi, ce devrait être l'inverse, mais un homme sensible inspire confiance. La démarche intellectuelle de mon mari est différente de la mienne; elle comporte deux paliers: le palier mathématique, car il est excellent mathématicien, et le palier de la fantaisie, car à propos de n'importe quel sujet, il s'arrête au détail et le détail peut donner lieu à un développement sans fin. Ça tient probablement aux jeux de la sensibilité. En tout cas j'ai le sentiment que nous nous complétons bien". Les autres témoignages sont moins significatifs: ils signalent également, mais en des termes plus généraux, la complémentarité et l'interpénétration des traits culturels d'ordre affectif ou qui transitent par l'affectivité.

* * * * *

Commentant l'expérience amère de ses quatre premières années à Montréal, la néo-Canadienne d'origine libanaise dont nous citons les propos au début de cette étude, écrivait: "J'ai le regard du pauvre quand je vois des groupes se former dans les cafés, au coin des rues, dans les salons, au cinéma, des groupes qui ont manifestement un lien commun, celui de la même terre, du même passé, qui rient du même rire, qui ont le même accent! Ils ont cette sorte de complicité qui exclut. Et pourtant parmi eux j'ai des amis. Mais je sais que ce n'est qu'une apparence, que dans le fond ce n'est pas vrai parce que cette amitié a des frontières à ne jamais franchir. Il y a un mur entre eux et moi que toutes les trompettes de Jéricho n'abatront pas. Savoir seulement de quoi il est fait. Jusqu'à la troisième génération, je serai "l'étrangère", je ne suis pas faite de "pure laine". Alors, je surveille mon langage, je contrôle mes gestes, mes élans, je sélectionne mes idées. Je ne suis pas moi puisqu'ils ne peuvent me prendre comme je suis. Ils se méfient". Au terme de son périple à travers le Québec et de ses rencontres avec des gens pour qui "il n'y a pas d'émigrés, pas d'étrangers, pas de refus, pas de méfiance, (mais) une grande simplicité de coeur et de manières" elle conclut: "Voilà le pays que je cherchais. Moi aussi j'y bâtirai un jour ma maison "au doux parfum d'enracinement..." là-bas dans le "bas du fleuve", là où m'attendent ceux qui me saluent au bord du chemin, qui m'assoient à leur table comme la fille de la maison, qui m'appellent pour rentrer

souper; où le chien et le chat me suivent jusqu'au bout de la jetée où je vais rêver en contemplant la mer et le soleil se coucher au-dedans d'elle tandis que se profile sur le ciel l'étrave d'un navire si vieux qu'il a peut-être porté dans ses flancs, il y a bien longtemps, d'autres émigrés comme moi, pleins de courage et d'espoir, qui ont fait de ce pays, leur pays" (55).

NOTES

¹Cécile Kandalaft, Journal d'une émigrante, in *Perspectives*, 19 janvier 1974, vol. 16, no. 3.

²*ibid.*

³Il nous semble que l'on fait souvent un usage trop large du concept d'intégration, y incluant des phénomènes d'ordres divers. Dans un souci de clarté, nous préférons distinguer ces phénomènes. Nous emploierons le concept d'*adaptation* pour désigner l'accomodation des immigrants au milieu physique du pays d'accueil et à leur nouvel habitat; nous emploierons le concept d'*intégration* pour désigner l'insertion des immigrants dans les structures sociales, économiques et politiques de la société d'accueil; nous emploierons le concept d'*acculturation* pour désigner les phénomènes d'interférences culturelles qui résultent, à tous les niveaux de l'adaptation et de l'intégration, de la confrontation du système de valeurs et de représentations originel des immigrants avec celui de la société d'accueil. Nous donnons ainsi une teneur écologique au premier de ces concepts; une teneur sociologique au second; une teneur culturelle au troisième.

⁴Louis Dollot, *Les migrations humaines*, Que sais-je, P.U.F., Paris, 1965, p. 125.

⁵*ibid.*

⁶Arturo Jauretche, *El Medio Pelo en la sociedad argentina*, A. Pena Lillo éditeur, 12e édition, Buenos Aires, 1974, p. 159.

⁷"Tel une boule de neige, (l'impôt) finissait, en descendant la pente hiérarchique formée par la Sublime Porte, les pachas, les émirs régnant sur le Liban, les autres émirs et les cheikhs, pour retomber enfin de compte sur les humbles paysans, par devenir une masse écrasante parce que prélevé au double, au triple, au quadruple et parfois davantage" (Elie Safa, *L'émigration libanaise*, Beyrouth, 1960, p. 11).

⁸Les deux communautés principales du Mont-Liban étaient les Druzes, secte à religion ésotérique historiquement issue de l'Islam, et les Maronites, catholiques d'origine syriaque.

⁹Les Règlements de 1861 et 1864, écrits par un historien libanais en 1908, ont mutilé le Liban et lui ont enlevé quelques uns de ses cantons les plus fertiles. Surtout ils l'ont privé de son grand port de Beyrouth, placé sous l'administration directe de la Porte. Le commerce libanais, très actif et florissant, n'a pas de débouché sur la mer, car la Porte n'admet pas la création d'un port sur la côte libanaise. Les Libanais, très prolifiques, se trouvent à l'étroit dans leur petit pays... d'autant plus que l'extension des biens de main-morte soustrait plus d'un tiers du sol cultivable à la

libre activité des paysans. Tous les ans, des milliers de Montagnards sont condamnés à s'expatrier".

(M. Jouplain, c'est-à-dire Paul Noujaim, *La question du Liban, Etude d'histoire diplomatique et de Droit international*, 2e édition, Jounieh (Liban), 1961, pp. 544-545).

¹⁰"Tandis que certains ont continué à espérer des lendemains meilleurs, comptant sur l'Europe pour les délivrer du joug ottoman, d'autres - au tempérament plus phénicien - ont fait leurs valises et sont allés vers de nouvelles patries, dans les différentes parties du globe".

(Edward Attie, *An Arab tells his story*, cité par Jamil Jabre, *L'aventure de l'émigration*, in *Trait d'Union*, Revue de la Paroisse-St-Sauveur de Montréal, vol. 11, no. 4, oct. 1974, p. 27).

¹¹Syriens est alors le terme générique pour désigner les Libanais et les Syriens proprement dits.

¹²*Fifty-fifth Annual Report of the Board of Foreign Missions of the Presbyterian Church in the United States* (N.Y.: Mission House, 1892), cité par Clark S. Knowlton, *Sirios, e Libaneses (mobilidade social e espacial)*, traduction portugaise de Yolanda Leite, Anhambi, Sao Paulo, 1960, pp. 29-30. Voici un autre témoignage émanant d'un écrivain qui a lui-même émigré aux Etats-Unis au début du siècle: "Comme par magie un courant a envahi le Liban du littoral jusqu'aux plus hautes montagnes. Ce courant, faible au départ, s'est développé à une vitesse telle qu'il a fini par devenir dévastateur... L'appel de l'inconnu ne pouvait plus être combattu. Certains ont été déposés par le courant en Amérique, d'autres en Afrique, aux Philippines, au Japon et même en Indochine". (Mikhaél Noaimé, cité par Jamil Jabre, *L'Aventure de l'Emigration*, op. cit.). - Pour revenir au témoignage du missionnaire américain, il importe de noter que, dans leur correspondance, les émigrés passaient sous silence les terribles épreuves qu'ils avaient vécues ou vivaient encore, amplifiaient volontiers ou inventaient de toutes pièces le récit de leurs succès, et, pour pouvoir envoyer de l'argent à leurs parents, continuaient longtemps à vivre dans la misère. Une étude détaillée sur l'émigration libanaise en Argentine, actuellement en cours de rédaction, nous a largement renseigné à ce sujet.

¹³Entre 1821 et 1932

| | <u>Immigrants</u> |
|------------------------------|-------------------|
| Etats-Unis | 32,244,000 |
| Argentine | 6,405,000 |
| Canada | 5,206,000 |
| Brsil | 4,431,000 |
| Australie | 2,913,000 |
| Indes Occidentales Anglaises | 1,587,000 |

D'après Gino Germani, *Política y sociedad en una época de transición*, Buenos Aires, 1962, p. 198, cité par Marta Costa, *Los Inmigrantes*, "La historia popular" 92, Centro Editor de America Latina, Buenos Aires, 1972, p. 26.

- ¹⁴D'après *Rapport de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme*, Livre IV, L'apport culturel des autres groupes ethniques, Ottawa, 1970. Tableau A-1, pp. 248 à 252. (Le total des Syro-Libanais est de 7,869 pour la période qui va de 1900 à 1939, début de la deuxième guerre mondiale et de 7,891 de 1900 à 1945, fin de la guerre).
- ¹⁵D'après *La Siria Nueva*, Buenos Aires, Ed. Assalam, 1917 (le total des entrées est de 130,937 pour la période qui va de 1887 à 1913; le total des sorties: 38,424; le solde: 92,513).
- ¹⁶Jusqu'en 1906, l'émigration libanaise en Argentine était essentiellement libanaise et chrétienne. C'est à partir de cette date que les Syriens chrétiens commencent à émigrer en masse, suivis bientôt par les non-chrétiens (musulmans et druzes) libanais et syriens (d'après maintes notations du journal libanais d'Argentine Assalam). - Pour le Canada, voir le témoignage qui suit dans le texte. Comme nous l'avons déjà dit, "Syriens" était le terme générique pour désigner et les Syriens proprement dits et les Libanais. Or le missionnaire cité, en parlant des diverses communautés qu'il a visitées en 1907, signale toujours la région dont ils sont originaires: il s'agit invariablement de régions libanaises. Ici donc comme en Argentine, c'est à partir de 1906 que commencent à arriver, en nombre appréciable, d'abord les Syriens chrétiens, ensuite les Syriens et Libanais non-chrétiens.
- ¹⁷Relation adressée par M. l'abbé François Oikim, missionnaire maronite, aux élèves du Séminaire Oriental, 1907, in *Bulletin du Séminaire Oriental St-François Xavier*, VII, Beyrouth, 1907, pp.93-98.
- ¹⁸Nous attirons l'attention sur le fait que les dénommés "Syriens" sont tous ici des Libanais. Voir note 11.
- ¹⁹*La Siria Nueva*, op.cit.
- ²⁰Relation de l'abbé François Oikim, op.cit., p. 94.
- ²¹*Ibid.*, p. 95.
- ²²D'après une liste des immigrants proche-orientaux, anciens et nouveaux, établie par la branche locale de l'Union Culturelle Libanaise Mondiale (U.C.L.M.).
- ²³Nous excluons ici ceux qu'on appelle les "Libanais d'Egypte", dont le total est deux fois plus important (près de 10,000 personnes) et dont nous parlerons plus loin.
- ²⁴D'après les estimations de personnes responsables dans la Collectivité (Paroisses, Consulat).
- ²⁵Il importe de signaler que notre enquête a été effectuée en avril 1975.
- ²⁶Arturo Jauretche, *El Medio Pelo*, op.cit., p. 158.

- ²⁷Le sujet a fait ses études secondaires, comme pensionnaire, en France; puis il est rentré au Liban où il a fait ses études de Sciences Politiques et où il a enseigné durant deux ans.
- ²⁸Libanaise, née en Côte d'Ivoire.
- ²⁹Par souci de discrétion, nous avons partout changé les initiales.
- ³⁰Chef traditionnel d'un quartier, d'une bande ou d'un clan.
- ³¹Louise E. Sweet, "Reconstituting a Lebanese Village Society in a Canadian City"; in *Arabic speaking Communities in American Cities*, Edited by Barbara C. Aswad, Center of Migration Studies of New-York, 1974, pp.39-52.
- ³²Nous n'avons pas cru nécessaire de faire apparaître cet élément dans chacun des témoignages cités.
- ³³Nous faisons abstraction de l'émigration relativement massive qui accompagne la guerre civile actuellement en cours et qui se dirige vers nombre de pays arabes, européens ou même américains. Il est impossible d'en estimer l'importance, d'autant plus qu'elle semble, jusqu'ici du moins, provisoire.
- ³⁴Pour la période 1900-1945, d'après *Rapport de la Commission royale*, op.cit., pp. 248-252. - Pour la période 1946-1973, d'après *1973 Statistiques d'Immigration Canada*, Information Canada, Ottawa 1975, T.7 et T.12. La différence entre les deux totaux représente, en partie, des Libanais d'Egypte.
- ³⁵D'après *Québec: Immigration-Langues 1968-1973*, Bulletin spécial no. 2, Gouvernement du Québec, Ministère de l'Immigration, 1974, T.4.
- ³⁶Hitti, *History of Lebanon*, pp. 473-474.
- ³⁷En Amérique Latine en particulier les Libanais et les Syriens étaient appelés *Turcos*. Au début ce n'était qu'une désignation neutre puisqu'ils étaient effectivement sujets de l'empire ottoman. Par la suite ce vocable de "Turco" prit une nuance péjorative, se chargeant de tous les stéréotypes suscités par le comportement particulier du groupe, très différent du style européen.
- ³⁸Cécile Kandalaf, *Journal d'une émigrante*, op.cit.
- ³⁹Le Bulletin Statistique de l'Immigration au Québec auquel nous nous référons a paru pour la première fois au 4e trimestre 1974. Il porte sur l'année 1973.
- ⁴⁰1973, *Statistiques d'Immigration, Canada*, op.cit., T.18. S
- ⁴²*ibid.*, T.8 (voir aussi T.7).
- ⁴³*ibid.*, T. 18.
- ⁴³32 médecins et chirurgiens, 18 ingénieurs et scientifiques, 7 enseignants, 5 dessinateurs, 3 programmeurs, 3 décorateurs, 3 infirmières diplômées, 2 économistes, 2 comptables, 2 prêtres, 1 pharmacien, 1 libraire, 5 "autres".

⁴⁴25 cuisiniers, 14 domestiques, 18 garçons de table, 36 "autres".

⁴⁵Ontario: 629; Alberta: 206; Nouvelle-Ecosse: 57; Colombie Britannique: 21; Saskatchewan: 12; Manitoba: 5; Ile-du-Prince-Edouard: 4; Nouveau-Brunswick: 3; Terre-Neuve: 1.

⁴⁶D'après l'*Immigration au Québec*, Bulletin statistique annuel (1973), Gouvernement du Québec, Ministère de l'Immigration, T. 15.

⁴⁷L'indice en est la connaissance des langues, significative au Liban du statut social. Nous reproduisons ici le tableau de connaissance des langues par pays de dernière résidence, qui figure dans *Québec: Immigration - Langues 1968-1973*, Bulletin spécial no. 2, op. cit., T.8, en y ajoutant les pourcentages:

| Pays de dernière résidence LIBAN | Français seulement | % | Français et Anglais | % | Anglais seulement | % | Ni Anglais ni Franc. | % | Total | % |
|----------------------------------|--------------------|----|---------------------|----|-------------------|----|----------------------|----|-------|-----|
| 1968 | 121 | 14 | 309 | 37 | 95 | 11 | 319 | 38 | 844 | 100 |
| 1969 | 110 | 18 | 212 | 36 | 67 | 11 | 207 | 35 | 596 | 100 |
| 1970 | 50 | 11 | 188 | 41 | 45 | 10 | 175 | 38 | 458 | 100 |
| 1971 | 47 | 13 | 115 | 31 | 41 | 11 | 167 | 45 | 370 | 100 |
| 1972 | 36 | 11 | 107 | 33 | 41 | 13 | 137 | 43 | 321 | 100 |
| 1973 | 116 | 30 | 109 | 28 | 57 | 15 | 105 | 27 | 387 | 100 |
| 1968 - 1973 | 480 | 16 | 1040 | 35 | 346 | 12 | 1110 | 37 | 2976 | 100 |

Si l'on considère la proportion des monolingues arabes (ni français, ni anglais), les vagues de 1971 et 1972 paraissent défavorisées en matière de connaissance des deux langues canadiennes. La vague de 1973 est au contraire nettement privilégiée. Les motifs de ces fluctuations ne sont pas clairs. Aussi nous semble-t-il inutile d'émettre des hypothèses qui, au mieux, seraient très partielles.

⁴⁸*L'immigration au Québec*, Bulletin statistique annuel, vol. 1, (1973), op.cit., T.18.

⁴⁹Entretiens avec MM. Marcel Roy (Québec), René Lucien Essertaize et Marcel Cloutier (Montréal), avril 1975.

⁵⁰A titre d'exemple, le Service a traité, en octobre 1974, 384 cas d'immigrants de cette catégorie, dont 14 venaient du Liban (le Liban était leur dernier pays de résidence permanente); en novembre 1974, 370 cas dont 11 du Liban; en décembre 1974, 266 cas dont 3 du Liban; en janvier 1975, 359 dont 9 du Liban; en février 1975, 310 dont 11 du Liban; en mars 1975, 282 cas dont 9 du Liban. Il s'agissait en général d'ouvriers spécialisés - soudeurs, aide-électriciens, garagistes, mécaniciens, etc. - ou de petits métiers - réceptionnistes, maîtres d'hôtel, aide-coiffeurs, etc... Il est à noter qu'à Montréal, un nombre réduit d'immigrants libanais a recours à un service de l'emploi privé, attaché à la paroisse melkite Saint-Sauveur.

⁵¹Entretien avec le Professeur Philippe Garigue, Université de Montréal, avril 1975.

⁵²Entretien avec M. Marcel Roy, avril 1975.

⁵³D'après des statistiques de 1941 relatives au taux d'endogamie ethnique (pourcentage d'hommes mariés à des femmes de la même origine ethnique et pères d'enfants légitimes nés en 1941). Pour l'ensemble des Syro-Libanais, le taux d'endogamie ethnique était 49%. Les Libanais ou Canadiens d'origine libanaise se mariaient moins entre eux que les Japonais (99%), Juifs (95%), Indiens (95%), Français (93%), Noirs (90%), Ukrainiens (80%), Chinois (75%), Hongrois (68%), Finlandais (64%), Tchèques et Slovaques (62%), Yougoslaves (59%), Anglais (59%), Allemands (58%), Russes (56%), Italiens (55%), Néerlandais (53%), Polonais (51%), Grecs (50%). - Moins endogames que les Syro-Libanais étaient les Islandais (42%), Roumains (41%), Belges (36%), Autrichiens (35%), Écossais (34%), Irlandais (34%), Norvégiens (27%), Suédois (22%), Danois (17%), Gallois (6%). (Rapport de la Commission royale sur le bilinguisme et le biculturalisme, Livre IV, "L'apport culturel des autres groupes ethniques", Ottawa, 1969, p. 310, Tableau A-75: "Cohésion culturelle des groupes ethniques").

⁵⁴S. Abou, *Relations interethniques et problèmes d'acculturation*, Publication B-56, CIRB, p. 16.

⁵⁵Cécile Kandalaft, *Journal d'une émigrante*, op.cit.

Dans la même série:

- B-1 *L'utilisation de l'ordinateur en lexicométrie.*
Savard, Jean-Guy
- B-2 *L'ordinateur et l'analyse grammaticale.*
Mepham, Michael S.
- B-3 *Concept Categories as Measures of Culture Distance.*
Mackey, William F.
- B-4 *L'université bilingue.*
Verdoodt, Albert
- B-5 *La rentabilité des mini-langues.*
Mackey, William F.
- B-6 *The Computer in Automated Language Teaching.*
Mackey, William F.
- B-7 *The Three-Fold Objective of the Language Reform in Mainland China in the Last Two Decades.*
Chiu, Rosaline Kwan-wai
- B-8 *Un test télévisé.*
Savard, Jean-Guy
- B-9 *Sociolinguistic History, Sociolinguistic Geography and Bilingualism.*
Afendras, Evangelos A.
- B-10 *Mathematical Models for Balkan Phonological Convergence.*
Afendras, Evangelos A.
- B-11 *Stability of a Bilingual Situation and Arumanian Bilingualism.*
Afendras, Evangelos A.
- B-12 *More on Informational Entropy, Redundancy and Sound Change.*
Afendras, Evangelos A. and Tzannes, Nicolaos S.
- B-13 *Relations entre anglophones et francophones dans les syndicats québécois.*
Verdoodt, Albert
- B-14 *Multilingual Communication in Nigeria.*
Iso, Asi Otu and Afendras, Evangelos A.
- B-15 *The Language Factor in Maori Schooling.*
Richards, Jack C.
- B-16 *Diffusion Processes in Language: prediction and planning.*
Afendras, Evangelos A.
- B-17 *A Non-Contrastive Approach to Error Analysis.*
Richards, Jack C.
- B-18 *Research Possibilities on Group Bilingualism: a report.*
Kloss, Heinz et Verdoodt, Albert
- B-19 *Interference, Integration and the Synchronic Fallacy.*
Mackey, William F.
- B-20 *A Psycholinguistic Measure of Vocabulary Selection.*
Richards, Jack C.

- B-21 *A Pilot Study on the Ability of Young Children and Adults to Identify and Reproduce Novel Speech Sounds.*
Afendras, Evangelos A., Yeni-Komshian, G. and Zubin, David A.
- B-22 *Can One Measure a Sprachbund? A Calculus of Phonemic Distribution for Language Contact.*
Afendras, Evangelos A.
- B-23 *Stochastic Processes for Diachronic Linguistics.*
Afendras, Evangelos A. and Tzannes, Nicolaos S.
- B-24 *Structures ethniques et linguistiques au Burundi, pays 'unimodal' typique.*
Verdoodt, Albert
- B-25 *Error Analysis and Second Language Strategies.*
Richards, Jack C.
- B-26 *Graduate Education in Foreign Language Teaching.*
Mackey, William F.
- B-27 *La question scolaire en Alsace: statut confessionnel et bilinguisme.*
Kauffmann, Jean
- B-28 *Polychronometry: the study of time variables in behavior.*
Mackey, William F.
- B-29 *Diglossie au Québec: limites et tendances actuelles.*
Chantefort, Pierre
- B-30 *Literary Biculturalism and the Thought-Language-Culture-Relation.*
Mackey, William F.
- *B-31 *Chicago Conference on Child Language — Preprints.*
Centre international de recherche sur le bilinguisme (réd.)
- B-32 *La distance interlinguistique.*
Mackey, William F.
- B-33 *Options politiques fondamentales de l'état plurilingue.*
Plourde, Gaston
- B-34 *Social Factors, Interlanguage and Language Learning.*
Richards, Jack C.
- B-35 *Analyse des erreurs et grammaire générative: la syntaxe de l'interrogation en français.*
Py, Bernard
- B-36 *Anglicization in Quebec City.*
Edwards, Vivien
- B-37 *La lexicométrie allemande: 1898-1970.*
Njock, Pierre-Emmanuel
- *B-38 *L'élaboration du matériel didactique: principes et application / Language Teaching Materials: from theory to practice — Résumés/ Abstracts.*
Association canadienne de linguistique appliquée /
Canadian Association of Applied Linguistics

*épuisé

- B-39 *Individualisation de l'enseignement et progrès continu d'élémentaire. Application à l'anglais, langue seconde.*
Bégin, Y., Masson, J.P., Beaudry, R. et Paquet, D. (INRS-Education)
- B-40 *3e Colloque annuel 1972 / 3rd Annual Meeting - Actes/Proceedings.*
Association canadienne de linguistique appliquée /
Canadian Association of Applied Linguistics
- B-41 *Une communauté allemande en Argentine: Eldorado.*
Micolis, Marisa
- B-42 *Three Concepts for Geolinguistics.*
Mackey, William F.
- B-43 *Some Formal Models for the Sociology of Language: diffusion, prediction and planning of change.*
Afendras, Evangelos A.
- B-44 *Quatrième Colloque 1973 / Fourth Symposium 1973 - Actes/Proceedings. L'élaboration du matériel didactique: principes et application / Language Teaching Materials: from theory to practice.*
Association canadienne de linguistique appliquée /
Canadian Association of Applied Linguistics
- B-45 *Le projet de restructuration scolaire de l'île de Montréal et la question linguistique au Québec.*
Duval, Lise et Tremblay, Jean-Pierre; recherche dirigée par Léon Dion avec la collaboration de Micheline de Sève / Research directed by Léon Dion with the collaboration of Micheline de Sève
- B-46 *L'écologie éducationnelle du bilinguisme.*
Mackey, William F.
- B-47 *La situation du français comme langue d'usage au Québec.*
Gendron, Jean-Denis
- B-48 *Network Concepts in the Sociology of Language.*
Afendras, Evangelos A.
- B-49 *Attitude linguistique des adolescents francophones du Canada.*
Gagnon, Marc
- B-50 *Vers une technique d'analyse de l'enseignement de l'expression orale.*
Huot-Tremblay, Diane
- B-51 *A Demographic Profile of the English-Speaking Population of Quebec 1921-1971.*
Caldwell, Gary
- B-52 *Language in Education and Society in Nigeria: a comparative bibliography and research guide.*
Brann, C.M.B.
- B-53 *Éléments de correction phonétique du français.*
LeBel, Jean-Guy
- B-54 *Langue, dialecte et diglossie littéraire.*
Mackey, William F.
- B-55 *Rapport synthèse de l'élaboration du test d'anglais langue seconde.*
GREDIL (Groupe de recherche et d'étude en didactique des langues)

- B-56 *Relations interethniques et problèmes d'acculturation.*
Abou, Sélim
- B-57 *Etude socio-linguistique sur l'intégration de l'immigrant allemand au milieu québécois.*
Hardt-Dhatt, Karin
- B-58 *La culture politique du mouvement Québec français.*
Turcotte, Denis
- B-59 *Aspects sociolinguistiques du bilinguisme canadien.*
Saint-Jacques, Bernard
- B-60 *Cooperation and Conflict in Dual Societies: a comparison of French-Canadian and Afrikaner nationalism.*
Novak, Joël
- B-61 *Le Zaïre: deuxième pays francophone du monde?*
Falk, Sully; Pierre, Max; N'Tita, Nyembwe et N'Sial, Seseq.
- B-62 *Septième Colloque 1976 / Seventh Symposium 1976 - Actes/Proceedings. L'enseignement des langues: Pour qui? Pour quoi? / Language Teaching: For Whom? For What Purpose? Association canadienne de linguistique appliquée / Canadian Association of Applied Linguistics*
- B-63 *Les dispositions juridico-constitutionnelles de 147 états en matière de politique linguistique.*
Turi, Giuseppe
- B-64 *Contribution à l'étude du problème de la difficulté en langue étrangère.*
Ragusich, Nicolas Christian
- B-65 *A Comparative Analysis Based on the Interrelationship between Pursued Objectives and the Accompanying Organizational Structure.*
Verdoodt, Albert

AUTRES PUBLICATIONS DU C.I.R.B.

Série A — Etudes/Studies (Presses de l'Université Laval)

- *A-1 SAVARD, Jean-Guy et RICHARDS, Jack C. *Les indices d'utilité du vocabulaire fondamental français*. Québec, 1970, 172 p.
- A-2 KLOSS, Heinz. *Les droits linguistiques des Franco-Américains aux Etats-Unis*. Québec, 1971, 84 p.
- A-3 FALCH, Jean. *Contribution à l'étude du statut des langues en Europe*. Québec, 1973, 284 p.
- A-4 DORION, Henri et MORISSONNEAU, Christian (colligés et présentés/editors). *Les noms de lieux et le contact des langues / Place Names and Language Contact*. Québec, 1972, 374 p.
- A-5 LAFORGE, Lorne. *La sélection en didactique analytique*. Québec, 1972, 383 p.
- A-6 TOURET, Bernard. *L'aménagement constitutionnel des Etats de peuplement composite*. Québec, 1973, 260 p.
- A-7 MEPHAM, Michael S. *Computation in Language Text Analysis*. Québec, 1973, 234 p.
- A-8 CAPPON, Paul. *Conflit entre les Néo-Canadiens et les francophones de Montréal*. Québec, 1974, 288 p.
- A-9 SAVARD, Jean-Guy et VIGNEAULT, Richard (présentation/présentation). *Les états multilingues: problèmes et solutions / Multilingual Political Systems: problems and solutions*. Textes de la Table Ronde de 1972/Papers of the Round Table in 1972. Québec, 1975, 591 p.
- A-10 BRETON, Roland J.-L. *Atlas géographique des langues et des ethnies de l'Inde et du subcontinent: Bangladesh, Pakistan, Sri Lanka, Népal, Bhoutan, Sikkim*. Québec, 1976, 648 p.
- A-11 SNYDER, Emile et VALDMAN, Albert (présentation/présentation). *Identité culturelle et francophonie dans les Amériques*. Colloque tenu à l'Université d'Indiana en 1974/Conference held at Indiana University in 1974. Québec, 1976, 290 p.
- A-12 DARBELNET, Jean. *Le français en contact avec l'anglais en Amérique du Nord*. Québec, 1976, 146 p.
- A-13 MALLEA, John R. (colligés et présentés/compiled and edited). *Quebec's Language Policies: background and response*. Québec, 1977, 309 p.
- A-100 EQUIPE DE PROFESSEURS DE L'UNIVERSITE LAVAL. *Test Laval: formule A, classement en français langue seconde*. Québec, 1971.
- A-101 EQUIPE DE PROFESSEURS DE L'UNIVERSITE LAVAL. *Test Laval: formule B, formule C, classement en français langue seconde*. Québec, 1976.

*épuisé

Série C — Publications extérieures/Outside publications

- C-1 SAVARD, Jean-Guy. *La valence lexicale*. Paris, Didier, 1970, 236 p.
- C-2 MACKEY, William F. *Le bilinguisme phénomène mondial / Bilingualism as a World Problem*. Montréal, Harvest House, 1967, 119 p.
- C-3 MACKEY, William F., SAVARD, Jean-Guy et ARDOUIN, Pierre. *Le vocabulaire disponible du français*. Montréal, Didier Canada, 1971, 2 volumes, 900 p.
- C-4 STERN, H.H. (rédacteur/editor). *L'enseignement des langues et l'écoplier. Rapport d'un colloque international*. (Traduit au CIRB sous la direction de William F. Mackey/Translated at the ICRB under the direction of William F. Mackey). Hambourg, Institut de l'UNESCO pour l'éducation, 1971, 254 p.
- C-5 KLOSS, Heinz. *Laws and Legal Documents Relating to Problems of Bilingual Education in the United States*. Washington D.C., Center for Applied Linguistics, 1971, 92 p.
- C-6 MACKEY, William F. *Principes de didactique analytique*. (Révisé et traduit par Lorne Laforge/Revised and translated by Lorne Laforge). Paris, Didier, 1972, 713 p.
- C-7 MACKEY, William F. et VERDOODT, Albert (textes colligés et présentés/editors). *The Multinational Society*. Rowley (Mass.), Newbury House, 1975, 388 p.
- C-8 GIORDAN, Henri et RICARD, Alain (sous la direction/under the direction). *Diglossie et littérature*. Bordeaux, Talence, Maison des sciences de l'homme, 1976, 184 p.
- C-9 MACKEY, William F. *Bilinguisme et contact des langues*. Paris, Klincksieck, 1976, 539 p.

Collection Studies in Bilingual Education (Newbury House, Rowley, Mass.)
W.F. Mackey — General Editor

- C-100 MACKEY, William F. *Bilingual Education in a Binational School: a study of equal language maintenance through free alternation*. 1972, 185 p.
- C-101 SPOLSKY, Bernard (colligés et présentés/editor). *The Language Education of Minority Children: selected readings*. 1972, 200 p.
- C-102 LAMBERT, Wallace E. et TUCKER, G. Richard. *Bilingual Education of Children: the St. Lambert experiment*. 1972, 248 p.
- C-103 COHEN, Andrew D. *A Sociolinguistic Approach to Bilingual Education: experiments in the american southwest*. 1975, 352 p.
- C-104 KLOSS, Heinz. *The American Bilingual Tradition*. 1977.
- C-105 MACKEY, William F. et BEEBE, Von N. *Bilingual Schools for a Bicultural Community*. 1977, 223 p.

Série E — Inventaires/Inventories (Presses de l'Université Laval)

- E-1 KLOSS, Heinz et McCONNELL, Grant D. (rédacteurs/editors). *Composition linguistique des nations du monde. Vol. I: L'Asie du Sud: secteurs central et occidental / Linguistic Composition of the Nations of the World. Vol. I: Central and Western South Asia.* Québec, 1974, 408 p.

(en préparation/forthcoming)

- E-10 KLOSS, Heinz et McCONNELL, Grant D. (rédacteurs/editors). *Les langues écrites du monde: relevé du degré et des modes d'utilisation. Vol. I: Les Amériques / Written Languages of the World: a survey of the degree and modes of use. Vol. I: The Americas.* Québec.

Série F — Bibliographies (Presses de l'Université Laval)

- *F-1 SAVARD, Jean-Guy. *Bibliographie analytique de tests de langue / Analytical Bibliography of Language Tests.* Québec, 1969, 372 p.
- F-2 CHIU, Rosaline Kwan-wai. *Language Contact and Language Planning in China (1900-1967). A Selected Bibliography.* Québec, 1970, 276 p.
- F-3 MACKEY, William F. (rédacteur/editor). *Bibliographie internationale sur le bilinguisme / International Bibliography on Bilingualism.* Québec, 1972, 757 p.
- F-4 ANENDRAS, Evangelos A. et PIANAROSA, Albertina. *Bibliographie analytique du bilinguisme chez l'enfant et de son apprentissage d'une langue seconde / Child Bilingualism and Second Language Learning: a descriptive bibliography.* Québec, 1975, 401 p.

(sous presse/forthcoming)

- F-5 GUNAR, Daniel. *Contact des langues et bilinguisme en Europe orientale: bibliographie analytique / Language Contact and Bilingualism in Eastern Europe: analytical bibliography.* Québec.

Adresses des distributeurs/Distributors' addresses

Séries A, E et/and F: **PRESSES DE L'UNIVERSITE LAVAL,**
C.P. 2447,
Québec, Québec,
Canada G1K 7R4

Série B et/and C-8: **CENTRE INTERNATIONAL DE RECHERCHE
SUR LE BILINGUISME,**
Pavillon du Grand Séminaire,
Cité universitaire,
Québec, Québec,
Canada G1K 7P4

C-1 et/and C-6: **DIDIER,**
15, rue Cujas,
75005 Paris,
France

*épuisé

- C-2:** **HARVEST HOUSE LIMITED,**
4795 ouest, rue Sainte-Catherine,
Montréal, Québec,
Canada H3Z 2B9
- C-3:** **MARCEL DIDIER LIMITEE,**
2050, rue Bleury, suite 50,
Montréal Québec,
Canada H3A 2J4
- C-4:** **INSTITUT DE L'UNESCO POUR L'EDUCATION,**
Feldbrunnenstrasse 70,
Hambourg, 13,
West Germany
- INFORMATION CANADA,**
International Publications,
171 Slater St.,
Ottawa, Ontario,
Canada K1A 0S9
- C-5:** **CENTER FOR APPLIED LINGUISTICS,**
1611 North Kent Street,
Arlington,
Virginia 22209, USA
- C-7, C-100, C-101, C-102, C-103, C-104, C-105:**
NEWBURY HOUSE PUBLISHERS,
68 Middle Road,
Rowley,
Massachusetts 01969, USA
- CENTRE EDUCATIF ET CULTUREL INC.**
8101, boul. Métropolitain,
Montréal, Québec,
Canada H1J 1J9
- C-8:** **MAISON DES SCIENCES DE L'HOMME,**
ILTAM,
Esplanade des Antilles,
Domaine universitaire,
33405 Talence,
France
- C-9:** **EDITIONS KLINCKSIECK,**
11, rue de Lille,
75007 Paris,
France